

ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR

L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL

NOUVELLE SÉRIE

TOME VII - 1971

FASCICULE 5

VIA DOMITIA



LINGVISTIQUE
DIALECTOLOGIE
ONOMASTIQUE
ETHNOGRAPHIE

ANNALES PUBLIEES PAR L'UNIVERSITE DE TOULOUSE-LE M

REDACTEUR EN CHEF : J. EMORINE

Les *Annales* publient quatre à cinq fascicules annuels dans les lités suivantes :

Littératures modernes :

LITTERATURES

Sous la direction de René FROMILHAGUE (Institut de Français):

Rédaction : André LEBOS, 2, rue du Commissaire Philippe, Toulouse.

Antiquités :

PALLAS

Sous la direction de Robert LUCOT.

Rédaction : Jean SOUBIRAN, 30, allée de Barcelone, Toulouse.

Linguistique, Dialectologie, Onomastique, Ethnographie du Sud de la et du Nord de l'Espagne :

VIA DOMITIA

Sous la direction de Jean SEGUY.

Rédaction : Jacques ALLIERES, 7, bd Lascrosses, Toulouse. Tél.: 22

Philosophie, Psychologie, Sociologie :

HOMO,

Sous la direction de Alain GUY (Philosophie), Philippe MALRIEU (Psychologie), Raymond LEDRUT (Sociologie).

Rédaction : Gérard GRANDEL (Philosophie), Louis NOT (Psychologie), Michel ELIARD (Sociologie).

Etudes anglaises et nord-américaines :

CALIBAN,

Sous la direction de Fernand LAGARDE (Institut d'Etudes anglaises et américaines).

Rédaction : Maurice LEVY, 14, rue Auguste-Dide, Toulouse. Tél.: 80.

Rédaction et Administration

Pour la rédaction, prière de s'adresser au secrétaire de Rédaction chaque spécialité.

Pour l'administration; les abonnements et la vente au numéro, p s'adresser au Service des Publications de l'Université de Toulouse-4, rue Albert-Lautman, Toulouse, Tél.: 22.34.13 ou 22.59.91 (poste 3

Abonnement pour 1972 (5 ou 6 fascicules) :

France : 50 F

Etranger : 60 F

Prix du numéro simple :

France : 15 F.

Etranger : 17 F

Les abonnements partent du premier fascicule de l'année.

Les chèques et autres pièces de paiement doivent être libellés de : *Agence Comptable de l'Université de Toulouse-le Mirail (C.C.P louse 861754F)* et adressés directement au Service des Publications

Les trois volets des chèques postaux doivent également être ad au *Service des Publications de l'Université, 4, rue Albert-Lautman e au Centre de Chèques postaux.*

ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR

L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL

NOUVELLE SÉRIE

TOME VII - 1971

FASCICULE 5

VIA DOMITIA

XVI

6617A 9795 - 16

ANNALES

UNIVERSITE DE TOULOUSE - LE MIRAIL

FASCICULE 2

TOME VII - 1974

NOUVELLE SÉRIE

VIA DOMITIA

Univ.-Bibliothek
Regensburg

290485

IX

Daniel FABRE et Jacques LACROIX
Institut Pyrénéen d'Etudes Anthropologiques
Département d'Ethnologie
Université Paul Sabatier - Toulouse III

Institut d'Etudes Méridionales
Section : Ethnologie occitane
Université de Toulouse-Le-Mirail.

Daniel FABRE et Jacques LACROIX

AUTAN : MANCIES ET METEOROLOGIE

- 0.1. - La présence du vent.
- 0.2. - La lecture du monde naturel.
- 1. - La divination météorologique.
 - 1.1. - Le vent comme signifié.
 - 1.1.1 - Les symboles conventionnels.
 - 1.2. - Le comput divinatoire.
 - 1.2.1 - Les périodes ternaires.
 - 1.2.2 - Le cycle hebdomadaire.
 - 1.2.3 - Le cycle annuel.
- 2. - Conclusion.

Page 100
The first part of the book is devoted to a general introduction to the subject of meteorology. It discusses the history of meteorology, the scope of the subject, and the methods used in its study. The second part of the book is devoted to a detailed study of the atmosphere. It discusses the composition of the atmosphere, the structure of the atmosphere, and the various physical processes that take place in the atmosphere. The third part of the book is devoted to a study of the weather. It discusses the various types of weather systems, the factors that influence the weather, and the methods used to predict the weather. The fourth part of the book is devoted to a study of the climate. It discusses the various types of climate, the factors that influence the climate, and the methods used to study the climate.

PARCELA FABRIL de Jacques LEBON

1914 MANOIR ET METEOROLOGIE

1 - Les conditions générales de l'atmosphère.
2 - Les conditions particulières de l'atmosphère.
3 - Les conditions de la surface de la terre.
4 - Les conditions de la surface de la mer.
5 - Les conditions de la surface des glaciers.
6 - Les conditions de la surface des neiges.
7 - Les conditions de la surface des forêts.
8 - Les conditions de la surface des villes.
9 - Les conditions de la surface des champs.
10 - Les conditions de la surface des montagnes.

Daniel FABRE et Jacques LACROIX

AUTAN : MANCIES ET METEOROLOGIE (1)

Samuel FAHNE : 1890 - 1891

MARCHES ET METÉOROLOGIE (1)

"... Nous croyons qu'entre praxis et pratiques s'intercale toujours un médiateur qui est le schéma conceptuel par l'opération duquel une matière et une forme, dépourvues l'une et l'autre d'existence indépendante, s'accomplissent comme des structures, c'est-à-dire, comme êtres à la fois empiriques et intelligibles.

C. LEVI-STRAUSS - *La pensée sauvage*

0.1. - LA PRESENCE DU VENT

En domaine occitan, on nomme généralement *autan* (vent d'autan un phénomène géophysique qui modèle le paysage humain et commande l'expérience quotidienne (2). *L'autan* a déterminé, en Bas-Languedoc, par exemple, la localisation et la conception de l'habitat : la majorité des habitations sont orientées au midi, elles s'abritent souvent derrière des rideaux d'arbres et des haies ; les murs et les toits sont parfois comme entre Mazamet (Tarn) et Saint-Pons (Hérault), recouverts de dalles de schiste et d'ardoise (3). De même, les travaux agricoles, cultures et élevage, la chasse et la pêche, sont pour le paysan largement conditionnés par le vent (4).

L'autan, au régime annuel important, peut être qualifié au même titre que le *magistral* ou la *trasmontana* de vent ethnique. Il apparaît en milieu urbain et rural ouest-occitan comme celui qui a suscité le plus largement l'activité cognitive et mythique populaire.

0.2. - LA LECTURE DU MONDE NATUREL

Pour un membre de la société rurale traditionnelle, le monde naturel est fait de signes qu'il faut interpréter. L'observateur du monde sensible appréhende *l'autan* selon des symptômes et des signes.

Le symptôme est en quelque sorte le degré zéro du signe, il est la forme sous laquelle se présente le phénomène *autan*. Le symptôme on le sait, est au niveau de la nature, sans se confondre toutefois avec elle puisqu'il implique un phénomène géophysique par opposition à l'état de calme. Le symptôme, signifiant du vent, s'articule sur des critères de diagnose comme la violence et la turbulence, la fréquence et la durée, les effets hygrométriques et thermiques.

Mais le symptôme est un signe virtuel; car dire *l'autan*, c'est effectuer une série d'opérations conceptuelles qui transforment le symptôme en signe en s'appuyant sur des indices comme la différence, la simultanéité ou la succession et la fréquence. Comme l'a exprimé fort simplement Saint-Augustin "un signe est une chose qui outre l'espèce ingérée par les sens, fait venir d'elle-même à la pensée quelque autre chose".

Dans le corpus que nous avons constitué grâce à l'analyse documentaire et à des enquêtes de terrain, le signe naturel *autan* s'énonce dans trois types de discours : (5)

a) un discours constatif diagnostique qui rend compte de ce qui se passe actuellement ; et un discours constatif anamnestique qui rend compte de ce qui s'est passé ;

b) un discours pronostique qui annonce ce qui va se passer ;

c) un discours prescriptif qui s'ouvre sur un faire pratique ou mythique.

Notons ici qu'un syncrétisme de ces types de discours est possible notamment celui du discours pronostique et du discours prescriptif.

A l'intérieur de ces discours, les relations référentielles données : *l'autan* et l'homme, *l'autan* et l'animal, fonctionnent comme des relations de cause à effet ou d'effet à cause, explicites ou implicites.

1. - LA DIVINATION METEOROLOGIQUE

Le discours mantique météorologique se présente de nos jours dans la société rurale de type traditionnel comme un système résiduel faiblement codifié par suite de démotivation. Dans la divination du temps, aucun code n'est explicite, de plus, il apparaît que plusieurs manières indépendantes ont pu être utilisées.

Dans l'incapacité où nous sommes de proposer un système de lecture cohérent de la ou des mancies à l'oeuvre dans la divination météorologique ou, si l'on veut, de leur code, c'est-à-dire, des conditions de production du sens et des principes de l'interprétation, nous nous assignons une tâche moins délicate. Nous nous intéresserons ici aux pratiques divinatoires appliquées spécialement à la prévision météorologique en général et à celle du vent d'autan en particulier, afin de mettre en évidence une pratique plus ou moins spécifique et aussi une symbolique propre attachée au vent, ouvrant sur une définition mythique.

D'un point de vue logique, il convient de distinguer deux types de relations selon que dans le signe divinatoire le vent est en position de signifié ou de signifiant. Nous aurons donc à analyser ce qui annonce le vent et ce que le vent annonce mais l'on peut poser en principe que la relation entre le vent et le second terme (signifiant ou signifié) renvoie à une même structure symbolique.

1.1. - LE VENT COMME SIGNIFIÉ (6)

Dans cet ensemble, nous pouvons définir deux types de mantiques : la première consiste à interpréter des faits non météorologiques comme indices de l'imminence du vent en vertu d'une convention symbolique qui institue une relation métaphorique entre les faits sur le modèle de l'oniromancie ; la seconde, largement dominante est un comput divinatoire, elle repose sur l'interprétation du temps à certaines dates fatidiques, l'objet essentiel de l'activité mantique étant la durée du vent.

1.1.1. - LES SYMBOLES CONVENTIONNELS

Un certain nombre de faits, ici surtout les comportements de quelques animaux, sont considérés comme précurseurs sur la base d'un consensus symbolique général que nous essaierons dans chaque cas d'explicitier.

- "Certains animaux de couleur noire dans les espèces ou cette couleur est rare pressentent le vent avec anticipation.... Ils s'agitent et sautent d'une certaine façon".

- "Dans l'Empurdan cette faculté est attribuée au chat noir".

Cette association renvoie au symbolisme général de la couleur noire (= mal) qui singularise certains animaux et les associe à tous les événements sentis comme pernicioeux, y compris les phénomènes atmosphériques redoutés.

- "Le chant de la chouette annonce le vent d'Autan".

Voir ou entendre la chouette est un signe largement polysémique. Deux sens dominants se concurrencent en particulier :

1) La chouette présage le beau temps quand elle chante le soir par mauvais temps. Cette croyance générale est déjà attestée par Virgile (*Géorgiques*).

2) La chouette, animal nocturne, est un oiseau de mauvais augure, son chant annonce une mort prochaine. D'où la pratique du sacrifice des chouettes, qui sont clouées sur les portes à des fins prophylactiques.

Dans le cas précis, il semble que tout en conservant l'idée d'un rapport chouette-temps, ce soit la dernière association qui domine : chouette = nuit = mal = vent. Une qualification abstraite permet de mettre en rapport de signification deux figures du malaise et du malheur : l'oiseau de nuit et le vent d'Autan.

Nous avons classé à part dans ce lexique divinatoire les relations qui de proche en proche renvoient à un système étiologique généralisé qui a pour fonction de rendre compte de l'état de la nature. Tous ces récits de création sont bien évidemment toujours christianisés.

- "Quand lo pic canteja / Plau o venteja"
- "Quand le pivert chante / Il pleut ou il vente"

Le rapport pivert-mauvais temps (vent et pluie) est expliqué dans un récit étiologique, le pivert qui a refusé de participer à la création des sources est condamné à attendre le mauvais temps pour boire l'eau de pluie.

- "Grand vent (*Autan*) te mancarà pas / Se l'agassa a nizat bas"
- "Grand vent ne te manquera pas / Si la pie a niché bas"

Le nid de pie est fragile, construit avec des matériaux vulgaires, et situé à la cime des arbres, il est donc particulièrement affecté par le vent. Ces inconvénients sont la conséquence du chatiment infligé par le Christ ou la Vierge à une pie méchante. Nous avons ici deux processus combinés qui détermment le rapport Pie-*Autan*. D'abord une chaîne associative : Pie - Nid de pie - Caractéristiques du nid (fragilité, altitude) - Vent, redoublée par une étiologie moralisatrice qui introduit une équivalence des attributs : mauvais animal = mauvais vent.

Dans ces deux derniers exemples, le rapport vent - malédiction divine nous paraît justifier l'interprétation divinatoire, il s'agit d'une explication supplémentaire du mal originel qui manquait dans les exemples précédents (animaux noirs, chouettes) cependant, le rapport symbolique reste analogue. Il repose sur la figure très générale de l'identité qualitative, ici le mal pour un des termes, la qualification s'appuie sur des caractères de diagnose amplifiés et une perception subjective : le vent (*Autan*) est malsain, pour l'autre sur un symbolisme métaphysique des couleurs noir/nuit = mal.

- "Le vent siffle dans le sens de la messe (côté où le prêtre pose le missel) il se manifeste trois jours après".

Cette technique relève d'une lecture seconde du rite, elle apparaît comme une resémantisation populaire d'un rituel, dont la signification de détail n'est plus perçue. Elle prend place dans la masse des pratiques hétérodoxes qui entourent les cérémonies religieuses. Mais dans ce cas précis, le rapport vent - Vie du Christ peut intervenir comme motivation particulière.

- "Les étoiles filantes tombent dans le sens du vent"
- "Des étincelles nombreuses annoncent un vent violent".

Ces deux croyances métaphoriquement liées nous semblent susceptibles d'une double lecture :

1) D'une part, le déplacement visible des météores annonce le mouvement invisible de l'air selon la représentation des corps et des mouvements célestes dans la cosmographie populaire.

2) D'autre part, la croyance générale fait des étoiles filantes les âmes des défunts. Or le vent d'Autan, en particulier, est défini comme psychopore, on peut donc penser que l'association Étoiles = Ames - Vent = porteur d'âmes se fonde sur une même connotation mythique.

Dans les deux derniers exemples analysés, le symbole conventionnel est peut être motivé par un rapport mythique précis sous-jacent.

1.2. - LE COMPUT DIVINATOIRE

Le système du comput (occ. *contier*) est fondé sur des mesures de durée et l'examen du temps à des dates fixes qui marquent des cycles et annoncent des périodes.

1.2.1 - LES PERIODES TERNAIRES

Selon la croyance générale, le vent d'Autan souffle durant des périodes de 3, 6 ou 9 jours. Cette progression arithmétique sur la base du 3 (nombre culturellement valorisé) peut prendre une allure divinatoire dans la formulation suivante : le vent d'Autan dure 3 jours, s'il dure 4 jours il durera 6, s'il dure 7 jours il durera 9, s'il dure 10 jours, il durera 12.

1.2.2 - LE CYCLE HEBDOMADAIRE .

Chaque jour de la semaine est considéré comme faste ou néfaste et la prédiction du phénomène météorologique s'insère partiellement dans la croyance générale. Mais ce code divinatoire a cependant une certaine autonomie, il est spécialisé dans la divination du temps, il permet en confrontant calendrier et météorologie de prévoir la durée, ou le retard du phénomène.

Voici la liste des proverbes de la semaine sur l'Autan :

- "L'autan del diluns / Un jorn e pus "

- "L'autan du lundì / Un jour et plus "

- "Le vent de marin del dimècres / dura nau jorns "

- "Le vent marin du mercredi / dure neuf jours "

- "L'autan del dijòus / dura uèit jorns o nau "

- "L'autan du jeudi / dure huit jours ou neuf "

- "L'autan dal divendres / va pas a la messa dal dimenge "

- "L'autan du vendredi / ne va pas à la messe du dimanche "

- "L'autan del dissabte / arriba pas al diluns "

- "L'autan du samedi / n'arrive pas au lundì "

- "Lo marin del dimenge / sovent dura tota la setmana "

- "Le marin du dimanche / dure souvent toute la semaine "

Le code général qui soustend ces relations est impossible à définir de façon sûre, il n'apparaît pas de la confrontation avec les croyances et les pratiques concernant les jours de la semaine.

1.2.3 - LE CYCLE ANNUEL

Nous analyserons chaque période de l'année en fonction des pratiques divinatoires spéciales. Remarquons que le cycle saisonnier marqué par les solstices et les équinoxes, et le cycle cérémoniel christianisé, coïncident avec le cycle divinatoire, cette conjonction peut dans certains cas fournir des éléments d'explication du signe divinatoire.

- La période des douze jours :

Sa durée est très flottante dans toute la zone ouest-occitane et il est même assez rare qu'elle coïncide exactement avec la période rituelle de Noël à l'Épiphanie. Cette période est considérée comme un raccourci de l'année future et l'étude du temps chaque jour à chaque heure permet de déterminer les variations météorologiques des douze mois à venir. Par tradition, c'est le vent qui clôture cette période comme l'affirme le dicton "Los reis ventoses / Les rois venteux".

- La Saint-Vincent (22 Janvier) :

- "Se plau a la Sant Vincens /

La ploja s'arresta comença lo vent"

- "S'il pleut pour la Saint-Vincent /

La pluie s'arrête et le vent commence"

La date du 22 Janvier est considérée comme le milieu de l'hiver et suscite de très nombreuses pratiques divinatoires toutes fondées sur l'idée d'une reprise ou d'un recommencement du mauvais temps.

- Le premier dimanche de Carême :

- "Lo puç fort vent dal premier dal Carème /

Dins l'annada es sovent lo mème"

- "Le vent le plus fort du premier dimanche de Carême /

Dans l'année est souvent le mème"

Une croyance très répandue à justification mythologique veut qu'à une date de l'année les vents s'affrontent et que le vainqueur domine tout le reste de l'année. La date du combat des vents est assez variable, citons pour le domaine gallo-roman :

● La nuit de la Saint-Sylvestre (31 décembre)

● La conversion de Saint-Paul (25 janvier)

● Le premier dimanche de Carême.

Dans ce dernier rapport, remarquons la position de ce dimanche qui introduit la période maigre. Il se caractérise par des rites de passage : récurage de tous les chaudrons, par exemple. La pratique divinatoire portant sur toute une année s'est donc fixée ici sur une journée riche en rites de commencement.

- Les Rameaux :

- "Quand l'autan bufa pel Rampan / bufa tot l'an"

- "Quand l'autan souffle pour les Rameaux /

Il souffle toute l'année"

Ce proverbe largement attesté repose sur une croyance qui a fondé une pratique. Les fidèles lors de la procession des Rameaux, quand ils sortent de l'église pour en faire le tour et traverser le cimetière, les champs et les vignes, observent le rameau béni (le plus souvent de buis, de laurier ou d'olivier) qu'ils brandissent. Celui-ci est agité par le vent dominant de l'année ou d'une partie de l'année à venir. Ce rapport nous paraît fondé sur une opération symbolique plus générale : La vie et la passion du Christ sont scandées selon la croyance populaire par des phénomènes météorologiques considérés comme liés fatidiquement à l'évènement. Citons par exemple cette croyance du Puy-de-Dôme : "Le vent d'Est souffle rarement, et jamais plus de trois heures, de suite, car c'est celui qui soufflait le Vendredi-Saint. Il ne voulut pas apporter de l'eau au Christ en croix, c'est pour cela qu'il est maudit".

- Saint-Jean - Saint-Pierre :

- "Se Sant Joan manca sa bohada /

La de Sant Pe serà pas panada"

- "Si Saint-Jean manque son coup de vent /

Celui de Saint-Pierre on ne l'aura pas volé"

La Saint-Jean (24 juin) date du Solstice est la fête de la végétation caractérisée par de multiples pratiques propitiatoires et divinatoires. Tous les phénomènes météorologiques qui se produisent le jour de la Saint-Jean (en particulier la pluie et la chaleur) font l'objet d'une interprétation mantique. Le rapport Saint-Jean - Saint-Pierre est un de ces rapports compensatoires qui caractérisent le calendrier météorologique populaire, une inversion de ce type existe, par exemple, pour Noël et Pâques.

- L'Avent :

- "De Totsants a l'Avent / james trop d'aiga ni de vent"

- "De Toussaint a l'Avent / jamais trop d'eau ni de vent"

La période de l'Avent, soit les quatre semaines qui précèdent Noël est avec la période immédiatement antérieure considérée comme la plus venteuse de l'année. Il y a peut-être à la base de cette relation constante un rapport homophonique *Avent-Vent*. Remarquons aussi que dans la divination des Douze jours, le dernier jour de l'Épiphanie est défini comme venteux, or il représente le mois de l'Avent, dernier mois de l'année ; il y a peut-être ici une relation explicite entre le microcalendrier divinatoire et le calendrier annuel.

2 - CONCLUSION

Notre conclusion portera à la fois sur la divination météorologique et sur l'image que ces pratiques donnent du vent d'Autan.

Une vue d'ensemble de ces techniques divinatoires nous rendent sensibles les difficultés de l'analyse des "mancies naturelles", celles-ci ne sont pas systématisées selon un code arbitraire et nous ne pouvons saisir pour chaque cas que des éléments d'une structure perdue.

Nous avons pu aussi repérer en éclaircissant certains rapports qui motivent le signe divinatoire des qualifications partielles qui accumulées permettent de préciser la personnalité mythologique du vent en général et de l'Autan en particulier. Il est un vent sacrilège, il entre dans la classe des êtres maudits de la création.

NOTES

- (1) Cet article appartient à une étude plus vaste sur le vent d'autan à paraître. Il a fait l'objet d'une communication au VI^e Congrès International d'Etudes Pyrénéennes, Bagnères-de-Bigorre, Septembre 1971.
- (2) Il est utile de se reporter aux travaux suivants :
Colloque sur le vent d'Autan, sous la direction de L. Gayral, Avril 1971, (à paraître).
D. Fabre, J. Lacroix, J.L. Fossat. *Analyse linguistique et parémiologie du vent d'Autan* in *Colloque sur le vent d'Autan*, op., cit.
- (3) Cf. J. Vialar. *Les vents régionaux et locaux*, Paris, 1948.
- (4) Voir par exemple :
G. Jorré. *Le terrefort toulousain et le lauragais*, Toulouse, 1971.
- (5) Nous empruntons ici le vocabulaire de M. Foucault in *Naissance de la Clinique*, Paris, 1963 et *Les mots et les choses*, Paris, 1966.
- (6) Ce sera le seul cas traité ci-après.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Voir D. Fabre, J. Lacroix, J.L. Fossat, art., cité, supra et l'étude fondamentale de :

J. Amades. *Metereologia popular catalana*, Butlleti de Dialectologia Catalana, Abril-Juny 1930, pp 105-138, Julliol-Setembre 1930, pp 217-313.

Remarque : L'ouvrage de J.F. Chassany. *Dictionnaire de Météorologie populaire*, Paris, 1970, serait utile si les informations compilées affichaient clairement leur source et si la démarche de l'auteur n'était pas entachée d'un scientisme anti-ethnologique.

FLEXION DITE INCHOATIVE EN LANGUEDOCIEN

ARIEGEOIS ET FAIT DIALECTAL

par

Xavier Ravier

PLIXON LITE INBOGATIVE EN LANGUEDOCEN

ANUGGEOR ET FATI DIALBATA

Xavier Haxter

FLEXION DITE INCHOATIVE EN LANGUEDOCIEN ARIEGEOIS ET FAIT DIALECTAL *

Il y a dix-huit ans déjà, U. Weinreich demandait dans un numéro de *Word* (10, 1954, p. 388-400) : "Is a Structural Dialectology Possible ?". Posée sous cette forme directe, sinon brutale, la question ne paraît d'ailleurs pas idoine et il vaudrait mieux, selon nous, dire : "les procédures structuralistes sont-elles applicables, oui ou non, à la dialectologie et à la géo-linguistique ?".

De nombreux travaux, que nous ne pouvons évidemment pas énumérer ici, viennent prouver qu'il convient de faire une réponse positive à cette question.

Nous nous proposons, dans le cadre du présent article, de décrire l'état actuel de la flexion inchoative en languedocien de l'Ariège, étant entendu que cette description fera appel à divers concepts opératoires du structuralisme et qu'elle servira de support à quelques considérations sur le fait dialectal. Il va de soi que le choix de la flexion inchoative comme thème de réflexion n'a nul caractère d'exclusive : autrement dit, le développement qu'annonce la deuxième partie de notre titre aurait pu être inspiré par l'étude d'un lieu tout différent du système linguistique.

* Communication présentée au VIe Congrès international de Langue et Littérature d'Oc et d'Etudes franco-provençales, Montpellier, 1970.

Les notes sont à la suite de l'article.

I - LA FLEXION INCHOATIVE EN LANGUEDOCIEN ARIEGOIS : ESSAI DE DESCRIPTION :

Dans les verbes à infinitif en *-ir*, phonétiquement [i] < *TRE*, lesquels selon les classements personnels des auteurs sont réputés appartenir à une conjugaison dite deuxième (Alibert) ou dite troisième (Ronjat), dans ces verbes en *-ir* donc, la chose est bien connue, l'occitan des deux rives de la Garonne oppose en principe un paradigme comportant les continuateurs des infixes inchoatifs latins *-esco*, *-isco* à un paradigme qui s'en trouve dépourvu : les grammaires normatives donnent d'ailleurs deux modèles de conjugaison, comme par exemple celle d'Alibert avec *florir* (inchoatif) et *sentir* (non inchoatif) ; Ronjat, quant à lui, met sur le type inchoatif une étiquette III b et sur le type non inchoatif une étiquette III a : c'est de ce moyen de signalisation que nous-même userons.

On sait que dans une partie de l'occitan, en zone centrale notamment, depuis une époque assez ancienne la flexion inchoative tend à gagner du terrain sur sa concurrente. Parmi les faits qui prouvent l'existence de ce courant, nous citerons :

1°) la neutralisation, au profit du type inchoatif, des oppositions entre formes marquées et formes non marquées que connaissait l'ancienne langue : celles-ci étaient conditionnées par la présence ou l'absence de l'infixe et avaient pouvoir discriminant du point de vue des personnes ou des temps.

Exemple : le schéma primitif du présent de l'indicatif, où les personnes 4 et 5 se distinguaient des autres par le rattachement direct du morphème désinential au radical, a été uniformisé, si bien qu'à *florisc*, *floris* "je fleuris / *florem* "nous fleurissons" de l'occitan médiéval répondent fréquemment en occitan moderne *l florissi*, *4 florissem* ; de la même façon, pour un imparfait de de l'indicatif *floria*, *florias* "je fleurissais, tu fleurissais etc.", nous avons maintenant *florissia*, *florissias* etc., seuls les parlers cantaliens conservant le type non infixal.

Le catalan, notons-le au passage, perpétue l'antique organisation : présent de l'indicatif *serveixo*, *serveixes* "je sers, tu sers", mais *servim*, *serviu* "nous servons, vous servez" ; imparfait de l'indicatif *servia*, *servies* ; impératif *serveix* "sers", *serviu* "servez". Il en va de même dans une partie du gascon, soit en gros le tiers méridional du domaine : le volume V de l'*Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne*, dont notre excellent collègue et ami Jacques Allières termine actuellement la préparation d'après des enquêtes réalisées par nous-même, contiendra tous les renseignements utiles à ce sujet.

2°) la remise en question, tout au long de l'histoire de la langue, des regroupements qui s'étaient faits ou avaient tendance à se faire autour de III a et III b respectivement : dès l'époque des troubadours, on voit en effet de nombreux transferts de verbes s'opérer d'un type à l'autre, c'est-à-dire de III a à III b. Les opuscules et manuels de quelques uns des grands représentants de l'école philologique, Mahn, Crescini, Harnish, Anglade, et plus récemment Grafström, sont pleins d'indications circonstanciées à ce sujet ; et l'on ne peut pas ne pas citer à ce propos un passage particulièrement significatif des *Leys d'Amors* dans lequel est dressé un constat de l'état polymorphique engendré par la poussée annexionniste du type inchoatif, ce constat servant, du reste, de fondement à de subtils distinguos entre les innovations considérées comme licites ou illicites : "Segon la oppinio d'alqus, li verb seguen en la dicha persona [c-à-d la lère du présent de l'indicatif] han tres termenacios, coma : espan, espandisc, espandishi ; riegí, regisc, regishi ; falhi, fahisc, fahishi, umpli, umplisc, umplishi etc., pero aquestas termenacios en ishi reproam" "Selon l'opinion de certains, les verbes suivants à ladite personne ont trois terminaisons comme : espan, espandisc, espandishi ; riegí, regisc, regishi ; falhi, fahisc, fahishi ; umpli, umplisc, umplishi..., mais nous réprouvons ces terminaisons en ishi", (*Leys d'Amors*, édition Anglade).

Cette préoccupation puriste, on la retrouve chez Alibert, où elle prend d'ailleurs une allure radicale, l'auteur de la *Gramatica occitana* déclarant sans ambages : "Al nostre rejaire, la langa literària deu pas abandonar las formas non incoativas" "Selon nous, la langue littéraire ne doit pas abandonner les formes non inchoatives" (p. 118).

La tendance à privilégier la flexion inchoative se trouvant établie, reste à savoir quels sont ses aboutissements effectifs au niveau dialectal : tel sera précisément l'un de nos objectifs dans le cas particulier du languedocien ariégeois.

Point n'est besoin en pareille affaire de justifier le recours aux techniques du géo-linguiste : n'est-il pas mieux placé que quiconque pour observer les polymorphismes ou les situations conflictuelles imputables à la concurrence de deux types morphologiques pour l'expression d'un seul et même contenu (cf. la citation ci-dessus des *Leys d'Amors*), états de choses dont le degré de résorption peut varier considérablement d'un parler à l'autre ? L'expérience de la réalité et de la diversité dialectales modernes constitue à nos yeux le complément naturel et indispensable des enseignements de la diachronie.

Nous utiliserons les matériaux de l'*Atlas linguistique du languedocien occidental (ALLOC)*, ouvrage dont nous exerçons la co-responsabilité et dont la réalisation est en cours.

La partie de notre questionnaire consacrée à la flexion verbale prévoit en ce qui concerne la conjugaison en *-ir* le relevé de *bastir* "bâtir", considéré comme modèle de classe, plus celui de onze autres verbes usuels, soit dans l'ordre de l'enquête : *sortir* "sortir", *dormir* "domir", *legir* "lire", *partir* "partir", *durbir* "ouvrir", *sentir* "sentir", *servir* "servir", *seguir* "suivre", *tenir* "tenir", *venir* "venir", *morir* "mourir".

La zone actuellement prospectée comprend neuf points : cinq sont situés en amont de la ville de Foix (nous les énumérons en donnant le code chiffré par lequel ils seront désignés dans l'atlas : Mérens-les-Vals 09-32 ; Siguer 09-21 ; Caychax 09-31 ; Montségur 09-30 ; Prayols 09-20), les quatre autres en aval (Dun 09-11 ; Loubens 09-02 ; Labastide-de-Lordat 09-10 ; Saint Martin-d'Oydes 09-01).

Nous plaçant dans une perspective résolument synchronique, ce qui ne veut pas dire que nous ne ferons pas appel à l'histoire quand il le faudra, nous considérerons les diverses variantes actuellement possible de l'infixe inchoatif comme autant d'allomorphes, ou plus exactement de géo-allomorphes (note 1), dont la distribution sera étudiée par référence à l'économie paradigmatique des systèmes dialectaux. Le tableau ci-dessous comporte à gauche les formes en graphie classique de la langue d'oc, au centre leurs équivalences phonétiques et à droite les symboles par lesquels nous les désignons dorénavant :

- eiss -	[e ^h is]	S1
- iss -	[is]	S2
- eish -	[ei ^h ɛ]	S3
- ish -	[iɛ]	S4
- esh -	[eø]	S5
- isc -	[isk]	S6
- esc -	[esk]	S7

En ce qui concerne les processus de phonétique diachronique et dialectale intéressant ces réalisations, rappelons que :

1°) l'alternance consonantique [s / ʃ], telle qu'on la trouve dans S1, S2 d'une part, S3, S4, S5 d'autre part, est la conséquence directe de la dissimilitude de traitement subi par la sifflante entrée au contact d'un yod implusif (à la suite de l'évolution SK > KS > YS) et suivie de voyelle palatale : cette sifflante, conservée en languedocien commun, a été palatalisée en gascon, catalan et haut-languedocien.

2°) la non palatalisation de S6 et S7 s'explique tout naturellement par une séquence [sk] + voyelle vélaire ou [a].

Souvenons-nous à ce propos du rôle historique important joué par *-isc* en langue d'oc (cf. les formes déjà citées *florisc*, *expandisc*, *umplisc*, *falhisc*, *regisc*),

3°) l'alternance vocalique [e/i] est celle-la même qui opposait *-esco* à *-isco* : du point de vue géographique, une répartition semble s'être faite dès la phase latine en Gaule méridionale, les territoires qui allaient devenir la Gascogne ayant généralement adopté *esco*, tandis que de l'autre côté de la Garonne la préférence était donnée à *isco* (note 2).

4°) des allègements consécutifs à l'absorption du yod par la chuintante ont parfois eu lieu dans le groupe diphongal [ey > ei] et ont été l'objet d'une fixation territoriale : ainsi à S3 [eie] du haut-languedocien et du haut-gascon ariégeois répond S5 [ec] de la majeure partie du domaine gascon.

Du reste, pour tous ces problèmes, on aura intérêt à se reporter au chapitre II - IX du très beau livre de P. Bec, *Les interférences linguistiques entre gascon et languedocien dans les parlers du Comminges et du Couserans*, Paris, P.U.F., 1968.

Ajoutons que sauf indication contraire la voyelle [e] de S1, S3, S5 et S7 est fermée et que les hasards de la diachronie ont amené un syncrétisme de S2 et du *-iss-* de l'imparfait du subjonctif, continuateur du latin *-ISSE* (M).

Occupons-nous en premier lieu du verbe vedette *bastir*.

Afin de ne pas alourdir l'exposé, nous aurons recours à une carte (celle-ci est en hors texte) sur laquelle, pour chacun des parlers locaux considérés, les allomorphes de l'infixe inchoatifs sont identifiés à l'aide des symboles ci-avant donnés en liste, en même temps qu'est indiqué le lieu qu'ils occupent à l'intérieur du paradigme (dans l'ordre : indicatif présent I. P. : indicatif im-

parfait : I. IMP. ; indicatif prétérit : Ī.Pit ; subjonctif présent : S.P. ; subjonctif imparfait : S. IMP. ; impératif : IM ; gérondif : G). Les cases laissées en blanc correspondent bien entendu à l'absence de morphème inchoatif (la carte annoncée est publiée en hors texte afin de faciliter la consultation).

Exemple de décodage : au point 09-02 (Loubens), le formant d'indicatif présent est S2, d'où une réalisation [bastisi], celui du subjonctif présent S6, d'où [bastisko], tandis que le gérondif est dépourvu d'infixe : [ém bastîñ] "en bâtissant".

Au prétérit de l'indicatif et au subjonctif imparfait, certains parlars font intervenir l'infixe inchoatif, mais celui-ci est alors accompagné d'un autre formant, temporel ou mondal - ce qui a pour effet d'introduire dans le paradigme une véritable situation de "sur-marquage" morphologique, soit p. ex. prétérit [bast/isk/ër/i], subjonctif imparfait [bast/isk/ès/i] ou [bast/éjè/ès/i]. Dans de tels cas, nous ne faisons évidemment figurer sur la carte que le seul formant inchoatif.

Le but de cette présentation formalisée est de mettre directement en évidence le micro-système local qui, du point de vue qui nous occupe, sous-tend la flexion verbale de chacun de nos parlars et de nous assurer ainsi des bases de comparaison : en d'autres termes, nous voulons opérer sur des agencements structuraux et non sur des éléments pris isolément.

Cependant, on n'éprouverait pas la moindre difficulté, en partant de notre carte, à traduire par des isoglosses de type classique l'implantation des faits sous l'aspect de la singularité.

L'examen de notre carte révèle d'emblée l'existence de deux organisations.

A) Nous avons d'une part les parlars qui ont généralisé S2 au présent et à l'imparfait de l'indicatif, S6 au prétérit de l'indicatif, au présent et à l'imparfait du subjonctif, ce qui donne en réalisation :

[bastisi]	"Je bâtia"
[bastisyø]	"Je bâtissais"
[bastiskègi]	"Je bâtis" (prétérit)
[bastisko]	"que je bâtisse"
[bastiskèso]	"que je bâtisse" (subjonctif imparfait)

Les points 09-01 St Martin-d'Oydes, 09-02 Loubens, 09-10 Labastide-de-Lordat, 09-11 Dun, 09-30 Montségur et par-

tiellement 09-20 Prayols sont les représentants de cette structure.

B) Tranchant nettement sur le groupe précédent, il y a celui qui est constitué par 09-21 Siguer, 09-31 Caychax et 09-32 Mérens-les-Vals : les parlars de ces trois localités, pour le présent de l'indicatif et en majorité pour l'imparfait de l'indicatif plus le subjonctif présent, ont le formant pyrénéen endémique S3 [e_iɛ] commun, nous l'avons déjà signalé, en haut-languedocien et au haut-gascon ariégeois, ainsi qu'au catalan ; quant à S2 [is] et S6 [isk], ils n'y apparaissent que d'une manière marginale ; le prétérit, enfin, ne comporte que les seuls morphèmes normaux dans cette zone [ig] ou [iø|ø = consonne au degré zéro].

Exemples :

[basté_iɛi] "je bâtis" (Siguer, Mérens, Caychax)

[basté_iɛyø] "je bâtissais" (Siguer)

[basté_iɛé] ou [basté_iɛci] "que je bâtisse" (Mérens)

[basté_iɛo] "que je bâtisse" (Siguer)

mais [bast_igi] (Caychax), [bast_iji] (Siguer) "je bâtis" (prétérit) (note 3).

Du point de vue géographique, les deux structures cardinales A et B que nous venons de dégager se situent donc de part et d'autre d'une ligne orientée approximativement W - E coupant par le milieu l'ancien Comte de Foix : ce clivage, observé au niveau du système, paraît répondre à la distinction traditionnellement observée entre un haut- et un bas-languedocien ariégeois, soit deux sous-ensembles de l'ensemble linguistique considéré.

Il y a naturellement d'inévitables faits interférentiels : Prayols, que nous avons classé sous A, a comme la Haute-Ariège un prétérit de l'indicatif et un imparfait du subjonctif sans caractéristique inchoative ; Caychax, en dépit de son appartenance à B, a accueilli les formants S2 et S6 qui lui sont probablement arrivés du nord ou de l'est.

L'opposition haut-languedocien / bas-languedocien ariégeois, avec les phénomènes d'interférence qui l'accompagnent, ressort également de l'examen de la flexion des verbes en -ir autres que *bastir* relevés au cours de nos enquêtes : parmi ceux-ci, neuf sont susceptibles de recevoir régulièrement l'infixe ; or, dans une aire comprenant Siguer, Caychax, Mérens-les-Vals, mais aussi Prayols, *dormir*, *partir*, *sentir*, *sortir*, *mourir*, et *durber* ont été constamment donnés comme non inchoatifs par nos informateurs, *servir*

et *seguir* comme partiellement inchoatifs, seul *legir* obéissant au même schéma de conjugaison que le modèle *bastir*. En revanche, dans l'aire St Martin-d'Oydes, Loubens, Labastide-de-Lordat, Dun, Montségur, l'absence complète de formes inchoatives est un fait rare, voire même exceptionnel.

Du point de vue diachronique, la situation d'ensemble que nous venons d'essayer de décrire appelle quelques remarques.

Comme nous l'avons déjà vu, un rôle important est dévolu à S6 [isk] dans la structure A propre au bas-ariégeois : mais celle-ci, nos recherches de terrain en vue de l'établissement de l'ALLOc nous ont permis de le vérifier, se retrouve quasiment telle quelle et sans la moindre solution de continuité territoriale en languedocien toulousain : souligner ce fait s'impose d'autant plus que, selon l'opinion des historiens de la langue, le formant [isk] se serait justement propagé à partir du pays toulousain ; ajoutons que c'est à son intrusion en divers lieux du paradigme, ou plutôt à son déplacement des temps de la série du présent à ceux de la série du passé, qu'échoit en grande partie la responsabilité des modifications subies par l'économie de la conjugaison inchoative depuis le Moyen Age (note 4).

La structure B, elle, est plus proche de l'ancien occitan : l'absence d'infixe inchoatif au prétérit de l'indicatif, au subjonctif imparfait et partiellement au gérondif est à cet égard significative.

Mérens-les-Vals, indiquons-le en passant, se signale par une particularité qui vaut d'être notée : à l'indicatif présent notre informateur a fléchi 1 [bastéiçi], 2 [bastéiçés], mais 3 [bastéjs] ; de même à l'impératif : [bastéjs] "bâtis" contre [bastéiçéts] "bâtissez" ; pour *legir*, *seguir*, *servir* nous avons encore [léjéjs] "il lit", [segéjs] "il suit", [sérbéjs] "il sert".

A n'en pas douter, le [s] et le [ç] dans le cas présent constituent un couple d'allophones dont la distribution paraît liée à la position finale ou non finale de l'élément consonantique et et coïncide avec une fixation paradigmatique devenue à la longue traditionnelle dans le parler (opposition de la personne 3 aux autres personnes à l'indicatif présent, de la personne 2 à la personne 5 à l'impératif) : il s'agit donc d'un polymorphisme non aligné.

L'explication phonologique est ici rendu plausible par la proximité des articulations [is] [iç], proximité d'autant plus grande qu'en occitan la sifflante est alvéolaire supérieure et par conséquent très voisine de la prépalatale sourde : de telles condi-

tions, dans le cadre d'un processus de palatalisation, ne peuvent que contribuer au maintien d'une dualité de réalisations (note 5).

Toujours est-il que nous devons à cette circonstance de pouvoir faire figurer un formant S1 [ejs] dans la liste des morphèmes possibles en languedocien ariégeois.

II - FLEXION INCHOATIVE ARIEGEOISE ET FAIT DIALECTAL

Venons-en maintenant aux considérations sur le fait dialectal qu'annonce le titre de notre article.

La flexion inchoative du languedocien ariégeois faisant appel à 5 géo-allomorphes (plus un degré Ø), 7 positions différentes devant être servies à l'intérieur du paradigme et 9 parlars entrant dans le champ de notre observation, les plus larges latitudes combinatoires s'offrent a priori quant à l'agencement des micro-systèmes locaux. Autrement dit, même si l'on tient compte des inévitables contraintes imposées par le conditionnement historique ou les nécessités fonctionnelles, et qui réduisent d'autant la marge de la possibilité pure, toutes les chances d'une profonde diversité se trouvent théoriquement réunies : n'est-ce pas là d'ailleurs une conception très répandue de la chose dialectale, qui prend une forme limite dans l'adage bien connu "à chaque village son langage" ? Or, comme le montre l'examen de la carte, non seulement les micro-systèmes dégagés sont inférieurs en nombre aux parlars étudiés - Loubens et St Martin-d'Oydes se recouvrant exactement -, mais encore les écarts qui existent entre eux à l'intérieur soit de la structure A, soit de la structure B sont souvent minimes ou n'intéressent que des emplacements marginaux du paradigme : ainsi Loubens et Labastide-de-Lordat ne divergent que par le mode de formation de l'impératif à la personne 5 [bastisêts]/ [bastiskats], Labastide-de-Lordat et Dun que par la présence ou l'absence de l'infixe au gérondif et ainsi de suite ; rarement l'écart atteint une amplitude plus grande, comme Siguer/Caychax où la différence porte sur l'indicatif imparfait, le subjonctif présent et l'impératif.

Nous dirons donc que les structures cardinales A et B, chacune en ce qui la concerne et dans la zone géographique qui est la sienne, recouvrent des micro-systèmes ponctuels au bout du compte étroitement apparentés, mais présentant en même temps les uns vis à vis des autres une série d'asymétries ou de singularités : ces asymétries et singularités, qui sont à leur tour traduites par diverses variations inter-locales du langage, ne sont pour

tant jamais assez fortes pour mettre en question l'homogénéité linguistique de chacun des deux secteurs en cause. Ce jeu de décrochages successifs et le plus souvent minimes, qui s'inscrivent dans la dynamique dialectale sans pertes atteinte à l'organisme de la langue, Jean Ségué le nomme avec un grand bonheur d'expression "le tuilage" : c'est d'ailleurs parce qu'il en est ainsi que les relations linguistiques restent assurées en dépit des différences susceptibles de se manifester ici ou là, mais pour cet aspect des choses reportons-nous de nouveau à Jean Ségué qui dans un travail de 1967 souligne comment "une communauté... se démarque de l'environnement par un certain nombre de traits linguistiques mineurs, incapables de gêner la communication (et c'est en cela même que consiste le fait dialectal)" (note 6).

Par ailleurs, si, en partant de notre carte, nous recensons les positions que nos allomorphes sont susceptibles d'occuper dans le paradigme, nous obtenons automatiquement le tableau des divers types de formations temporelles ou modales admis par la flexion inchoative de nos parlers de l'Ariège languedocienne : à l'état pur, c'est-à-dire sans variation d'infixe, ces types, n'importe qui est capable de le calculer, sont au nombre de 16 en tout et pout tout (un I. P. en S2 et un I. P. en S3 ; un I. IMP en S2 et un I. IMP en S3 ; un I. Pit en S6 et un I. Pit \emptyset ; un S. P. en S3 et un S. P. en S6 ; un S. IMP en S3, un S. IMP en S6 et un S. IMP \emptyset ; un IM en S2 et un IM en S3 ; un Gér. en S2, un Gér. en S3 et un Gér. \emptyset ; quant aux mixtes, ceux qui présentent une alternance d'infixe (I. P. à Mérens-les-Vals et Caychax ; S. P. à Caychax ; IM à Labastide-de-Lordat, Dun, Caychax et Mérens - Revoir aussi note 3), nous en comptons 6. Il est important pour notre propos d'insister sur cette finitude numérique, laquelle va de pair, fonctionnellement parlant, avec une fixation paradigmatique précise (note 7).

De tout ce qui précède, il ressort qu'un peu à la manière dont les monèmes combinent des phonèmes puisés dans un stock préétabli, nos micro-systèmes ponctuels à écarts limités mettent en oeuvre des moyens morphologiques structurellement et numériquement clos (dans le cas qui nous occupe, ces moyens sont précisément constitués par les 16 types "purs" de formations modales et temporelles, plus les 6 mixtes), recevables par l'ensemble d'une même communauté linguistique : nous avons ainsi un couple d'instances que nous nous risquons à appeler, poursuivant la transposition déjà amorcée d'un concept célèbre, *la double articulation du champ dialectal*. Celle-ci est donc le cadre des inter-

relations que, par delà leurs idiosyncrasies respectives, entretiennent les divers parlars locaux à l'intérieur d'un secteur idiomatique défini.

Précisons bien qu'en posant ce principe de la double articulation du champ dialectal, nous ne faisons que constater un état de fait, que prendre acte d'une certaine organisation de la réalité : la double articulation, au même titre que la situation de tuilage évoquée ci-dessus, voilà qui nous paraît caractériser essentiellement le faciès linguistique que nous nous sommes donné pour mission d'étudier.

Pour terminer, évoquons un problème dont l'examen touche directement notre sujet.

On peut en effet se demander ce qui se passe pour le sujet parlant lorsqu'il passe d'une zone dialectale à une autre, mettons, en reprenant nos propres exemples, du haut au bas-languedocien, de la structure A à la structure B : sans aucun doute, l'intercompréhension en pareil cas demeure dans une très large mesure possible, étant donné que celle-ci repose en grande partie sur l'échange d'éléments fonctionnellement ou morphologiquement symétriques (un habitant de la Basse-Ariège, p. ex., établit automatiquement l'équivalence entre son [*bastisi*] et le [*bastéjici*] de son concitoyen de la Haute-Ariège, et réciproquement). Il y a donc lieu de faire entrer dans la considération des phénomènes qui nous occupent une faculté de transcodage, et celle-ci devra être intégrée le jour où l'on entreprendra d'étudier comment agit dans les domaines dialectaux la compétence linguistique, au sens chomskyen du terme (note 8) : peut-être sera-t-on alors amené à discerner un niveau interdialectal ou transdialectal dont l'importance commence à peine à être évaluée.

XAVIER RAVIER

NOTES

1) Le terme de "géo-allomorphe" a été, à notre connaissance, proposé pour la première fois par des géo-linguistes roumains : l'équipe toulousaine de dialectologie l'a adopté et Jacques Allières en fait un large usage dans le volume V de l'A.L.G.

2) Cf. J. Bourciez, *Recherches historiques et géographiques sur le parfait en gascon*, Bordeaux, 1927, pp. 112 et ss.

3) Les alternances que montre la carte aux points 09-31 et 09-32 sont réparties comme suit :

a) I.P. Caychax : S3 aux personnes 1,2,3,6 / S4 aux personnes 4 et 5, soit une flexion :

[*bastéi^{ai} bastéi^{és} bastéi^é basti^èn basti^èts bastéi^èn]*

b) S.P. Caychax : S7 aux personnes 1,2,3,6 / S6 aux personnes 4 et 5 :

[*bastésko bastéskos bastésko bastisky^ān ou bastisk^ēn
bastisky^{ats} bastésk^ōn ou bastéky^ūn]*

c) IM Caychax : S3 à la personne 2 / S2 à la personne 5 :

[*bastéi^é basti^èts]*

d) I.P. Mérens-les-Vals : S3 à toutes les personnes sauf 3 qui a S1.

e) IM Mérens-les-Vals : S1 à la personne 2 / S3 à 5. La situation particulière de Mérens est, du reste, commentée dans le corps de l'article.

4) Selon Anglade, *Grammaire de l'Ancien Provençal* (comprendre de l'ancien occitan), pp. 282 et ss., la flexion de *florir* avait en occitan médiéval le schéma que voici :

I.P. : S6

I. IMP. :

I. Pit :

S. P. : S6

S. IMP. :

IM S2 [personne 2]

Gér. S2.

Quant à Alibert *op. laud.*, p. 96, il conseille de la manière la plus ferme d'exclure de la langue écrite des formes telles que celles de subjonctif imparfait en *-isc* (*florisquèssi*).

5) On admet généralement que la palatalisation de *s* au contact de *yod* implusif a eu lieu en haut-languedocien ariégeois plus tard qu'en gascon : ce décalage chronologique n'est certainement pas indifférent aux faits que nous venons d'évoquer, en ce sens qu'il a pu permettre à la phase d'hésitation entre l'ancien et le nouveau phonétisme de se prolonger jusqu'à une date relativement récente, au point d'avoir des répercussions sur le plan strictement synchronique.

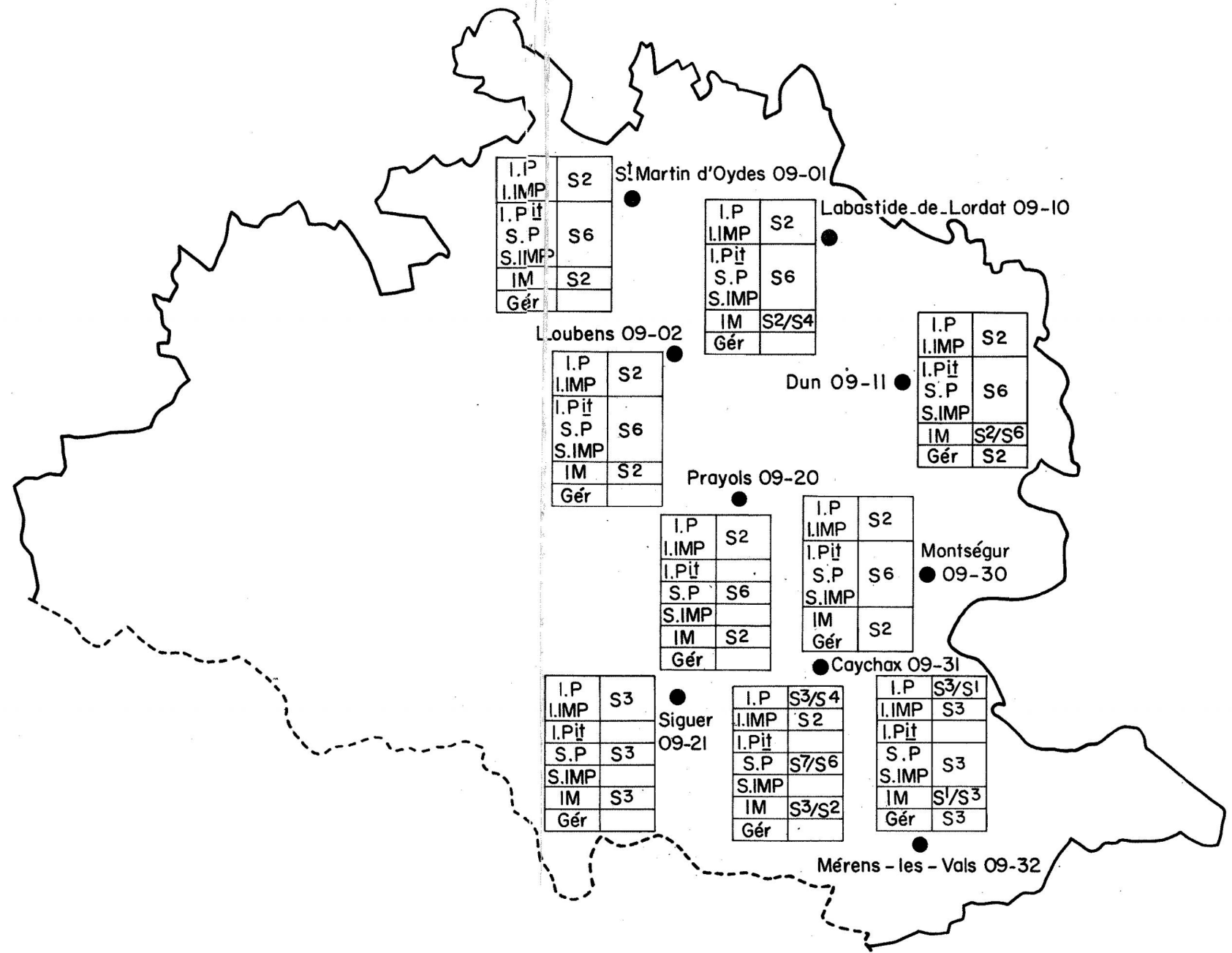
6) Jean Séguy, *Structures sémantiques des noms désignant en gascon les catégories d'animaux d'élevage*, Annales publiées trimestriellement par la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse, nouvelle série, Via Domitia XII - XIII, 1967, pp. 1 et ss.

Depuis la publication de ce travail, J. Séguy a considérablement précisé ses idées à ce sujet, en combinant la méthode statistique, la théorie des ensembles et l'observation sociolinguistique : les résultats de cette recherche se trouvent contenus dans sa communication *La fonction minimale du dialecte*, présentée au Colloque national du C.N.R.S. sur les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux, Strasbourg, mai 1971. Nous-même, à l'occasion de cette manifestation scientifique, avons traité le point de vue opposé, mais complémentaire du précédent, dans notre exposé intitulé *L'incidence maximale du fait dialectal*. Ces travaux paraîtront prochainement dans les Actes du colloque.

7) Rechercher pour chacun des allomorphes l'origine de leur spécialisation morpho-grammaticale nous entraînerait trop loin : indépendamment du conditionnement historique, des processus purement stochastiques ont sans doute joué.

8) Dans notre communication au colloque de Strasbourg (v. ci-dessus note 6), nous faisons plusieurs allusions à cette faculté de transcodage.

Carte des micro-systèmes locaux



I.P	S2
I.IMP	
I.Pit	S6
S.P	
S.IMP	
IM	S2
Gér	

● St Martin d'Oydes 09-01

I.P	S2
I.IMP	
I.Pit	S6
S.P	
S.IMP	
IM	S2/S4
Gér	

● Labastide de Lordat 09-10

● Loubens 09-02

I.P	S2
I.IMP	
I.Pit	S6
S.P	
S.IMP	
IM	S2
Gér	

● Dun 09-11

I.P	S2
I.IMP	
I.Pit	S6
S.P	
S.IMP	
IM	S2/S6
Gér	S2

● Prayols 09-20

I.P	S2
I.IMP	
I.Pit	
S.P	S6
S.IMP	
IM	S2
Gér	

I.P	S2
I.IMP	
I.Pit	S6
S.P	
S.IMP	
IM	S2
Gér	

● Montségur 09-30

● Caychax 09-31

I.P	S3
I.IMP	
I.Pit	
S.P	S3
S.IMP	
IM	S3
Gér	

● Siguer 09-21

I.P	S3/S4
I.IMP	S2
I.Pit	
S.P	S7/S6
S.IMP	
IM	S3/S2
Gér	

I.P	S3/S1
I.IMP	S3
I.Pit	
S.P	S3
S.IMP	
IM	S1/S3
Gér	S3

● Mérens - les - Vals 09-32

CORRESPONDANCE ONOMASTIQUES

FRANCO-ROUMAINES

par

M. HOMORODEAN

S'inscrivant dans un cadre de préoccupations de plus longue haleine, relatives à des recherches comparatives entre la toponymie roumaine et les autres toponymies romanes¹, les quelques observations que nous proposons ici nous ont été suggérées par la confrontation de certains noms de lieux des territoires français et roumain.

Il est vrai que ces observations, liées à des éléments toponomastiques, dans leur grande majorité latins (un seul d'entre eux peut être prélatin) visent en premier lieu des problèmes d'étymologie. Quoi qu'il en soit, elles prouvent l'importance de ce genre de confrontations pour établir ou pour préciser d'une manière plus exacte l'origine de certains noms de lieux se trouvant sur les deux territoires.

Il va sans dire que tout l'intérêt de telles recherches comparatives ne peut se réduire à cela : seul l'accumulation de semblables données toponomastiques, minutieusement analysées, peut certainement contribuer à la formation d'une image plus complète des diverses tendances évolutives, convergentes ou divergentes, qui se firent jour au cours des siècles, dans les zones linguistiques dont nous nous occupons.

Considérée de ce point de vue, notre contribution n'est qu'une simple tentative ; mais une tentative qui, croyons-nous, vaut la peine d'être poursuivie.

1° Pour la discussion de l'élément prélatin possible, nous partons, pour ainsi dire, indirectement du roumain *baltă* (pl. *bălți*) "mare, marais, marécage, borbier, flaque". Partout répandu, le terme présente les indices d'une appréciable ancienneté: également vivant dans les dialectes transdanubiens (cf. ar., mégl. *baltă*), il a donné naissance en même temps à de nombreux dérivés² et expressions³. Dans la toponymie, il est également bien représenté: cf. *Balta Ialomiței* et *Balta Brăilei*, deux grands prés voisins du Danube, facilement inondables; *Baltele* (forme ancienne de pluriel), ou des dérivés, comme *Băltăria*, *Bălteni*, *Băltica*, *Bălțișoara*, *Bălțița*, etc., etc. (cf. Ioran T. 53). Les efforts pour préciser l'étymologie de ce terme se sont heurtés à des difficultés, du fait qu'on le trouve dans divers autres idiomes, plus ou moins rapprochés du territoire roumain (en albanais, en grec moderne dans les langues slaves et même dans des dialectes italiens). Voici, d'ailleurs, l'état du problème, tel qu'il est présenté succinctement par Al. Rossetti (*I.l.r.*, 265): «/rom./ *baltă* (ar., mégl.~) s.f./...../: alb. *baltë* s.f. "Schlamm, Sumpf, Ton, Erde". Le mot serait illyrien (Bonfante, BSL, XXXVII, 8 et suiv., cf. Bertoni ZRPh, XXXVII, 737, J. Brück ibid XXXIX, 210 et E. Fraenkel, KZ LIV, 294; Barić, A. Arb. St. II, 386, n. 3 et Weigand. B.-A./ II, 273 expliquent le terme roumain par le slave du sud). Le terme existe dans les dialectes italiens (lomb. *palta*, piem. *panta*, emil. *păta* "fango"; cf. Alessio, 3, n.1), dans le néo-grec βάλτη, βάλτα, βάλτος, et dans toutes les langues slaves (a. bg. *blato* etc, Berneker SEW, 70; Vasmer, RS, VI, 182; ob als illyrisches Wort urverwandt oder entlehnt aus slav. *balto. lässt sich nicht entscheiden"). A. Vaillant (BL, XIV, 9) explique *baltina* ainsi que d'autres termes du même type de l'ancien bulgare, par le roumain (*baltă*). Dans le roumain, l'explication par le slave est probable, mais l'existence du terme dans le thrace ne peut pas être exclue (Rossetti. *Ling. balk.* II, 21-23; Sadnik-Aitzetmüller, V. W. sl. Spre., s.v.). Le sens de "Sumpf" serait une innovation du slave et de l'albanais, V. Pisani, *Saggi di ling. storica*, Torino 1959, p. 177». En fait, Al. Rossetti en rattachant *baltă* à l'alb. *baltë*, classe le mot roumain parmi les termes communs avec l'albanais, susceptibles, par conséquent, d'être considérés comme étant d'origine autochtone (thraco-dace). C'est ce que fait aussi, mais d'une manière beaucoup plus catégorique, le tracologue I.I. Russu (*Limba tracodacilor*, Bucarest, 1967, p. 204 et *Elemente autohtone în limba română. Substratul comun româno-albanez* Bucarest, 1970, p. 136-137). - Pour notre part, nous considérons comme justifiée l'opinion qui range le terme *baltă* parmi les éléments autochtones du roumain. En dehors de la correspondance avec l'albanais, la riche flore sé-

mantique et dérivative, ainsi que la nombreuse famille toponomastique du mot plaident amplement en faveur de cette origine. Mais, prélatin pour le roumain, ce mot peut avoir, implicitement, la même ancienneté dans les autres langues latines. C'est pour cette raison, croyons-nous, qu'il n'est pas sans intérêt, qu'outre les éléments déjà discutés, nous relevions encore un cas. Il s'agit du toponyme *Baapte*, Manche (*Balta*, XIIIe siècle, dans une région marécageuse), expliqué par le DNLF comme «un nom prélatin obscur»⁴.

2° Les éléments latins seront rangés dans l'ordre alphabétique des étymons.

ALBURNUS. *Aubord*, Gard (in *Alburno*, 879) : lat. *alburnus*, aubour (viorne) (DNLF). - Cette étymologie détermine un rapprochement nouveau et tentant avec *Abrud* (ville et rivière, dans les Montagnes occidentales de la Transylvanie) de *Alburnus (Major)*, nom latin d'une localité voisine, *Roşia Montană*, située sur un affluent de la rivière *Abrud*. La grande ressemblance de ces deux formes avait déjà frappé Massman (*Libellus aurarius*, 114) qui admettait en même temps une forme intermédiaire **Albrud* (cf. également B.P. Hasdeu, *Etymologicum Magnum Romaniae. Dictionarul limbei istorice si poporane a românilor*, 1, 1887, p. 92, qui, remarquant les difficultés d'ordre phonétique, met en relation *Abrud* avec *Abrutum* de Moesie et suppose un autre étymon, dace, **Abrudeva* ou **Abrudava*⁵. Le principal obstacle qui s'oppose à une dérivation *Abrud* < *Alburnus* est constitué par la transformation du groupe -br- > -ur-, qui est spécifique aux mots roumains d'origine latine (cf. *fabrum* > *faur*, *februarius* > *făurar*, etc. ; voir aussi N. Drăganu, *Rom.* 487). Mais nous croyons pouvoir mentionner, comme une simple hypothèse, la possibilité que le groupe -br- (qui n'appartient pas à la forme originale du mot) ait pris naissance par la métathèse habituelle de r, postérieurement à la période où se réalise le passage -br- > -ur-. Dans les mots empruntés par le roumain, ce passage ne se fait plus (cf. roum. *obraz* "visage, face ; joue" < sl. *obrazŭ* ; le nom de lieu roum. *Dobra* < sl. *Dobra* ; roum. (dial.) *abrac* "avoine" < hong. *abrak*, etc. etc.).

CORNUS ; CORNU. Cornu, nom de lieu répandu dans la toponymie roumaine expliqué généralement par *corn*, le nom de l'arbre (< lat. *cornus*), ou, plus rarement, par *corn* "coin, angle", sens développé à partir de celui "d'excroissance osseuse" (< lat. *cornu*), cf. Iorgu Iordan *T.* 64, 164. Ce que l'on n'a pas remarqué jusqu'à présent, c'est que, dans le second cas, on peut avoir affaire aussi bien au sens de "coin, angle vertical, pointé" qu'au sens de "coin horizontal". Cf. dans cet ordre d'idée les noms de

rochers *Cornu Brazilor*, *Cornu Păros*, *Cornu Pietrii* (le dernier se trouve mentionné deux fois, dans le département de Hunedoara, situé au sud-ouest de la Transylvanie), comme aussi *Piatra Cornului* (Valea Bistriței, Moldavie). Pour le sens en discussion, voir également *cornet*, "endroit pierreux" (cf. *Soc. rom.*, III, 1938, 459 ; "terre formée par des éclats de roche" (DA) ; cf. aussi *Cornetu*, rocher (Țara Hațegului ; dans le sud-ouest de la Transylvanie). Ajoutons que DA se trompe quand il rattache ce dérivé à *corn*, nom d'arbre. - Les observations précédentes sont confirmées par des explications similaires données par A. Vincent (*Top. fr.* 204) pour des noms tels que *Alcorn*, *Altocornu*, *Cornillon* (« nom désignant souvent des hauteurs ; est un diminutif de *corne* ») ; cf. aussi *Montcornet* : *cornet* "pointe" (*ibid.*, p. 196).

DOMINA. L'abbé J. Duffieux (RIO, 1971, nr. 1, p. 20, 21) mentionne que, parmi les toponymes à valeur mythologique rencontrés sur le territoire de la France, ceux qui continuent le lat. *domina* (c'est-à-dire *donna*, *donne*, *dame* et le diminutif *demoiselle*) représentent un substitut fréquent de *fade*, *faye* ou *fée* : « un peu partout les *Dames blanches*, ou simplement les *Dames*, ont leurs pierres, leurs sièges, leurs grottes »⁶. Parmi les exemples donnés par cet auteur, nous citons : « la Dame (l. dit, Malvallette, Hte Loire ; h., Boisset-les-Montrond, Loire ; m.is., Saint Germain-la-Montagne, Loire), la *Dame Blanche* (quartier, Saint Etienne, Loire) et, dans les Hautes Alpes : la *Dame* (éco., Eourres), les *Donnes* (éc. Sigoyer), *Bois-la-Dame* (bois, Guillaume-Pérouse ; bois, Saint Léger), les *Demeysselles* (bois, Châteauroux) ». Il est clair, comme d'ailleurs l'auteur lui-même le fait remarquer que tous les noms formés à partir du terme *dame* n'ont pas une valeur folklorique. Parfois, il est assez difficile de préciser si l'on a affaire à une signification proprement folklorique ou à d'autres significations comme "sainte", "princesse", "religieuse", etc. (cf. *ibid.* p. 22, 23). - Tout ceci présente aussi un certain intérêt pour la toponymie roumaine. Jusqu'à présent, les travaux roumains de toponymie se sont contentés d'expliquer les noms de lieux *Doamna* (d'après *doamnă* "dame, madame" < lat. *domina* par le sens généralement connu à l'époque féodale : d'épouse d'un monarque, d'un prince ; princesse (cf. aussi Iorgu Iordan, *T.* 212, 213). On a perdu de vue le fait que l'héritier roumain du lat. *domina* a eu lui aussi certaines significations folkloriques, mythologiques. Dans le domaine des superstitions, il était utilisé comme un euphémisme pour désigner tout d'abord certains esprits malveillants, imaginés comme de belles jeunes filles, que l'on désignait couramment par le pl. art. *ielele* (pron. pers. *ele* "elles") ou *dînsele* (pron. pers. de

pôlitesse *dînse* "Elles") mais aussi *fetele* ("les jeunes filles"), *frumoasele* ("les belles") *jupînesele* ("épouses de boyards") *mîndrele* ("les belles"), *zînele* ("les fées") etc., etc. Les continuateurs du lat. *domina* désignaient aussi des animaux, considérés également comme malveillants, nuisibles (telles les grenouilles, surnommées en certains endroits *doamnele* "les dames"), ou, enfin, certaines plantes vénéneuses (cf. par ex. la *belladone*, roum. *mătrăgună*, nommée aussi *doamna-mare* "la reine" etc. etc.⁷). Comme d'autres termes du même genre (et comme c'est aussi le cas ailleurs), le terme *doamnă*, se rapporte, dans le cadre de la toponymie roumaine, à des endroits où il y a des ruines, ou qui ont un aspect sauvage, bizarre⁸.

A coup sûr, les noms à signification mythologique du premier ont en général une valeur également archéologique, et peuvent offrir aux chercheurs des indices touchant l'existence de certains vestiges du passé.

Voici maintenant quelques noms roumains (il y en a d'autres) formés à partir du terme *doamnă*, à valeur mythologique (parfois aussi archéologique : *Doamna*, rivière, affluent de la rivière Argeş (départ. Argeş) ; à sa source se trouve une cascade d'approximativement 40 m de hauteur (cf. MDGR, III, 140), qui est désignée par le même nom (cf. *ibid.*) ; *Doamnele*, montagne en face de laquelle se dresse un château fort, attribué par la légende au prince Negru-Vodă (*ibid.* III, 142) ; *Bîtca Doamnei*, colline, dans le départ. de Neamţ, où se trouvent les ruines d'un palais princier (*ibid.* I, 465) ; *Dealul Doamnei*, colline, dans le départ. de Jassy, avec "un pic en forme d'oeuf, *Piscu Oului*" (*ibid.* III, 141) ; *Pietrele Doamnei*, groupement de rochers élevés et abrupts, déclaré curiosité naturelle, dans les Montagnes de Rarău (cf. *ibid.* IV, 708)¹⁰.

PETRA (ou plutôt, les dérivés fr. *pierrier* et rom. *pietrar*, *pietrari*). Vincent (*Top. Fr.* 218) explique le nom *Le Perrier* (S. Hilaire-du-Rosier) par *pierrier* (dérivé en -*arius*) "éboulis de pierre". - C'est la même valeur collective, rarement notée jusqu'à présent, qu'à parfois le roumain *pietrari* (=endroit pierreux ; provient de *piatră* "pierre" + suf. -*ar*, -*ari*), d'où le nom de certains endroits rocheux, comme : *Pietrari* (Beriu, Orăştioara de Sus, Geoagiu de Jos), *Faşa Pietrarului* (Măgureni), tous dans le départ. de Hunedoara ; *La Pietrari* (Valea Bistriţei-Moldavie) etc. Les sens les plus communs du terme *pietrari* sont ceux de "tailleur de pierre" ; "carreleur" ; "maçon" (cf. DM, Iordan, *T.* 228) ; le mot a donc ici la valeur de nom d'agent.

SERRA (?). On sait que l'origine de *Serra* (*Serre*), nom de reliefs (montagneux), rencontrée dans le Sud de la France, en Corse et en Italie, a été controversée. Le problème est brièvement exposé, après Dauzat, par E. Nègre (*Top. Rab.* 123, 124) : «d'une part Meyer-Lubke (REW 7861), Grier, J. Hubschmid (*Alpenwörter*, p. 15), Rohlf (Petit vocabulaire oronymique des Pyrénées centrales. Via Domitia, I, 1954, pp. 18 - 29) rattachent *serra* au latin *serra* "scie", dont le sens oronymique serait "crête en dents de scie, crête sciée". D'autre part Longnon le reconnaît comme pré-gaulois. Tout en reconnaissant la valeur des arguments de MM. J. Hubschmid et Rohlf, A. Dauzat se décide pour l'origine prélatine, avec juste raison, parce que beaucoup de serres ne ressemblent en rien à des dents de scie, ni à des crêtes sciées - les banales croupes des plateaux albigeois /ajoute E. Nègre/ sont du nombre - et parce que la racine *serr-* est attestée dans des noms de montagnes indépendants de *serra* "scie" et de toute influence latine : *Serrorum montes*. Alpes de Transylvanie (Ammien Marcellin, IVe s.) ; le même que *Serreion*, promontoire de Thrace (Démosthène, IIIe Ph., 15). - Nous rappelons l'existence, dans plusieurs régions de la Transylvanie, de *Custura*, nom donné à certaines cimes (montagneuses) ; cf, surtout *Custura* ou (pl.) *Custurile* (*Retezatului*), crête rocheuse (2463 m), à l'aspect très irrégulier, dentelé, dans le massif Retezatu. Cette dénomination a été expliquée par *custura* (*cușit* "couteau" + suf. *-ură* DM), mot qui est très répandu dans la Țara Hațegului, et qui a le sens de "couteau qui ne coupe pas bien, couteau ébréché", comme aussi le sens figuré, topographique, de "crête (de montagne) rocheuse, et dentelée" (DA, cf. Densusianu, *Ț.H.*, 268 ; Vuia *Ț.H.* 51). Notre intention n'est pas de mettre en doute tel ou tel des arguments mis en valeur dans la discussion concernant l'oronyme *Serra* (*Serre*). Nous nous demandons simplement si dans certains cas au moins on n'a pas le droit de le considérer malgré tout comme synonyme du rom. *Custura*. D'ailleurs, le rapprochement auquel nous faisons allusion a été déjà fait plusieurs fois dans les travaux de toponymie roumaine : cf. Ov. Densusianu, *op. cit.* ; I. Conea (dans *Monografia geografică a Republicii Populare Române. I. Geografia fizică /București/* I. p. 91) ; G. Giuglea, M. Homorodean et I. Stan (*Toponimia comunei Rîu de Mori (Țara Hațegului)*, dans *Fonetica și dialectologie* V, 57, 58) etc. ¹¹.

TORTUS (participe passé de *torquere*). Le nom de *Torturii* (*Părău* ~ c'est-à-dire, le ruisseau de ~) enregistré par nous dans le village de Căstău (départ. de Hunedoara) a été expliqué par G. Giuglea ¹² par *tortură*, inusité aujourd'hui, dans le sens de

"tourmant". A son tour, *tortura* a été considéré comme un dérivé, avec le suf. *-ură*, de l'adjectif *tort* "tortueux" (<lat. *tortus* <*torquere*). (Aujourd'hui le roum. *tort* ne se rencontre que comme substantif, au sens évolué de "fil tordu de lin ou de chanvre". Du point de vue concret, l'explication est basée sur l'existence, dans le voisinage du petit ruisseau, de deux chemins aux noms suggestifs de *Calea cea Dreaptă* (La voie droite) et *Calea cea Strâmbă* (La voie tortueuse). - Cette interprétation se trouve confirmée par d'autres toponymes du même genre. C'est ainsi que chez Vincent (*Top. Fr.* p. 208) on trouve des noms comme *Torteval* Calv. 1077 *torta Vallis*, et *Vautorte* May 1137 de Valle Torta, rapportés à la fr. *tort* "tordu" ; cf. aussi (p. 230) *Riotord* HL 1061 *ecclesia de Rivo Torto*, 1267 *Rieutord*,... 1324 *aqua Rivi Torti* ; de même (p. 227) : *Tortefontaine*, PC fin XIe s. *Torta fontana*, expliqué par *torte*¹³. Les exemples que nous venons de citer montrent que le roum. *Torturii* (*Părău* ~) s'inscrit, effectivement dans la série des continueurs romans de l'adjectif lat. *tortus*, -a.

NOTES

*Abréviations : DA = Academia Română, *Dicționarul limbii române*, I, 1913 - ; Densusianu, T.H. = Ovid Densusianu, *Gratul din Țara Hațegului*, București, 1915 ; DM = *Dicționarul limbii române moderne*, Bucarest, 1958 ; DNLF = A. Dauzat, Ch. Rostaing, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 ; Drăganu, Rom. = *Românii în veacurile IX - XIV pe baza toponimiei și onomasticeii*, Bucarest, 1933 ; Iordan, T. = Iorgu Iordan, *Toponimia românească*, Bucarest, 1963 ; MDGR = *Marele dicționar geografic al României*, vol. I - V, Bucarest, 1898 - 1902 ; Nègre, Top. Rab. = E. Nègre, *Toponymie du canton de Rabastens (Tarn)*, Paris, 1959 ; RIO = *Revue Internationale d'Onomastique*, Paris, I, 1949 - ; Rosetti, I.I.r. = Al. Rosetti, *Istoria limbii române de la origini pîna în sec. al XVII - lea*, Bucarest, 1968 ; Soc. rom. = *Sociologie românească*, I, -1963- ; Vincent, Top. Fr. = *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937 ; Vuia, T. H. = R. Vuia, *Țara Hațegului și Ținutul Pădurenilor*, Cluj, 1926.

1° Cf. M. Homorodean, *Cu privire la sinonimia dintre "pisc" și "grui"*, dans "Cercetări de lingvistică", IV, 1959, p. 105-125 ; G. Giuglea, M. Homorodean, I. Stan, *Toponimia comunei Rîu de Mori (Țara Hațegului)*, dans "Fonetica și dialectologie", V, p. 41-66 ; G. Giuglea, M. Homorodean, *Correspondances italo-roumaines. Eléments préromains, latins et vieux germaniques*, dans *VII Congresso Internaz. di Scienze Onomastiche*, Firenze-Pisa, 1961, Firenze p. 63-96.

2° Cf. les augmentatifs *băltau*, *băltoacă*, *băltoi* ; les diminutifs *băltac* et *bălțișă* ; les collectifs *bălțiș* et *băltos* "(terrain) marécageux" ; les dérivés verbaux *bălți* "(en parlant d'un cours d'eau) former une mare, stagner" ; *băltăreș* (adj.) "palustre, marécageux" ; (s.n.art.) nom d'un vent du sud etc.

3° Cf. *a rămîne* (ou *a sta*, *a zacea*) *baltă* = "(en parlant d'une activité) être abandonné, tomber à l'eau (dans le lac), ne pas avancer, stagner" ; *a lăsa baltă* = "laisser en plan, laisser tomber" ; *a da cu bîta în baltă* = "faire une gaffe".

4° Cf. aussi le radical indo-européen *bhel* - "luire, briller", d'après l'aspect brillant des mares (sous le soleil) (J. Pokorny, chez I.I. Russu, *Elemente autohtone...*, p. 137).

5° Le manque des formes documentaires plus anciennes (la première attestation est de 1271 : terra *Obruth*, *Abrud*) a empêché, jusqu'à présent, de trouver une solution définitive. Parmi les étymologies ultérieures, très variées, nous mentionnons : turco-pers. *abroud*, *ebroud* "hyacinthe (fleur)" (V. Bogrea) ; iran. **Aburud* "la rivière luisante" : *ab* "éclat, brillant" + *urud* "lit d'une rivière" (O. Densusianu) ; sl. *Obrud* : *o-* ou *obŭ-* "circum" + *brŭdŭ* "Schmuk" (N. Drăganu) ; voir toute la discussion chez N. Drăganu 485 - 489).

6° Déjà Van Gennep (*le Folklore de l'Auvergne et du Velay*, 1942, p. 274) avait montré que les deux termes pouvaient être interchangeables (cf., aussi, J. Duffieux, *op. cit.*, p. 21, note 8).

7° Cf. Lazăr Şăineanu, *lelele, dînsele, frumoasele, şoi-manele, măiestrelle, milostivele, zînele. Studiu de mitologie comparată*, Bucarest, 1886 ; I.A. Candrea, *Folklorul medical român comparat. Privire generală. Medicina magică*, Bucarest, 1944, *passim* ; Mircea Eliade, *De Zalmoxis à Gengis-Khân. Etudes comparatives sur les religions et le folklore de la Dacie et de l'Europe Orientale*, Paris, 1970, p. 198-217.

8° Cf. dans ce même sens, les observations d'ordre plus général de J. Duffieux (*op. cit.*, p. 17).

9° Sur cette montagne se trouverait un bassin naturel, qui d'après la légende aurait servi au prince Negru-Vodă et à son épouse, la princesse (*doamna*) Anne, pour se baigner. On trouve, toujours ici, deux traces de pieds, sculptées dans la pierre : ce seraient les traces des chaussures des mêmes personnages historiques (cf. *ibid.*).

10° D'après une tradition locale, c'est ici que serait enterré le trésor de l'épouse (la princesse, *doamna*) du prince Petru Rareş.

11° Quant au *Serrorum montes* (voir plus haut), il pourrait être considéré aussi comme probablement dérivé du nom d'un peuple les *Serri* (=les sarmates?). Cf. I.I. Russu, *Limba traco-dacilor...*, p. 121. D'autre part, il convient d'ajouter que le roumain présente, également, le reflet du lat. *serra* : ar. *şară* "scie" (T. Papahagi. *Dicţionarul dialectului aromân*, Bucarest, 1963, p. 1000).

12° Dans une communication présentée à la Faculté de Philologie de Cluj.

13° Cf. aussi DNLF (s.v. *Torquesne*).

CONTRIBUTION ETHNOLINGUISTIQUE
A L'ENSEIGNEMENT DU GASCON
LANGUE MATERNELLE

J. - C. Dinguirard

COMMISSIONER OF THE GENERAL LAND OFFICE

AND SECRETARY OF THE LAND OFFICE

PARSONS BUILDINGS

Whitehall, London, S.W. 1

*Dans l'apprentissage des langues,
tout doit être facile & plein de gaieté.*

M. PLUCHE, La Mécanique des Langues.

*On m'a dit qu'autrefois, & à faute
de tels remèdes, il chut des paroles à terre,
dont il leva des herbes de plusieurs façons.*

BEROALDE DE VERVILLE, Le Moyen de Parvenir.

1 - INTRODUCTION

1.1. L'enseignement rénové du français a pris l'heureux pli de faire, de plus en plus, appel à la linguistique, et c'est d'un état de détresse pédagogique chez l'auteur qu'est née cette étude : ayant constaté combien grande était notre ignorance des *moyens* mis en œuvre par la communauté pour permettre à l'enfant d'acquérir les premiers rudiments de sa langue maternelle ; et convaincu que ces moyens ne sont pas dépourvus d'efficacité, puisque l'enfant parle en général bien avant d'être scolarisé, nous nous sommes livré, essentiellement entre 1968 et 1971, à une enquête dans la haute vallée du Ger (Haute-Garonne) pour tâcher de savoir comment un jeune Pyrénéen apprend le gascon. Nous espérons ainsi apporter notre pierre, aussi infime soit-elle, à l'édifice de la linguistique appliquée aussi bien qu'à celui de l'ethnologie méridionale ; mais nous ne nous dissimulons pas que les lacunes probables de l'enquête, ainsi que ses limites très étroites, font qu'elle ne répondra, dans le meilleur des cas, que de façon très partielle à la question posée.

Une vue suffisante n'aurait pu être fournie qu'en suivant pas à pas, dans une communauté, toutes les étapes de l'instruction linguistique de chaque enfant, depuis sa naissance -et peut-être même avant (1)- jusqu'à sa scolarisation au moins : ce qui eût dépassé singulièrement le cadre d'une simple contribution.

D'ailleurs, l'étape au cours de laquelle le nourrisson maîtrise peu à peu un système phonologique a fait l'objet d'études réputées, dont il n'était pas urgent de vérifier la validité dans notre zone. Nous considèrerons donc l'enfant à la fin de cette période, à un moment où il est d'ailleurs parfois allé trop loin dans la systématisation, et où la phonétique reprend ses droits : nous abandonnerons cet enfant au moment où on commence à lui faire entrevoir les subtilités de la face signifiée des signes. Selon nos informateurs, les "textes d'étude" recueillis ne valent guère avant la 2e ou la 3e année pour la première catégorie ; avant la 4e ou la 5e année pour la seconde : chiffres qui n'ont rien d'absolu, les cas particuliers ne manquant pas.

Ces limites, grossières mais commodes, étant admises, nous avons essayé de ne tenir compte que de l'enfant-type dans la communauté considérée (quelque chose comme "l'archi-enfant") en ne présentant que des moyens pédagogiques socialisés au maximum ; sauf exception signalée, nous n'avons pas retenu les moyens mis en œuvre dans une famille unique, et encore moins ceux qui ont cours dans un cercle encore plus restreint (2).

1.2. De façon bien prévisible, les questions directes concernant les moyens que les adultes mettent en œuvre pour qu'un enfant apprenne le gascon sont restées sans réponse. Il faut recourir à des questions comme "Que dit-on (ou : que chante-t-on, que raconte-t-on, etc.) aux petits enfants ?" et nous faire exposer les circonstances d'exécution des pièces obtenues. Le tri fait en fonction des limites que nous nous étions fixées, restent les textes ci-après, dont nous supposons qu'ils ont tous vocation pédagogique.

Cette hypothèse n'a rien de révolutionnaire : beaucoup de ceux qui se sont occupés de littérature populaire enfantine ont mis, bien avant nous, l'accent sur l'influence que pouvaient avoir de tels textes sur l'acquisition de la langue maternelle ; et nous n'avons eu, en somme, qu'à exploiter certaines suggestions d'E. Rolland (3), d'A. Van. Gennep (4), de J. Séguéy surtout (5).

Pour ce faire, nous avons cherché à connaître moins la "nature" que la "fonction" des pièces récoltées. Qu'on nous pardonne ce recours à la célèbre dichotomie scolaire -elle n'est d'ailleurs ici qu'une image-. Nous entendons simplement par là qu'en général les folkloristes, grâce aux listes comparatives des versions d'un même texte, se préoccupent surtout d'identifier un texte : tâche tout à fait nécessaire d'ailleurs, et qui permet à l'ethnologie moderne de se dépasser. Mais comme notre propos est davantage linguistique que folklorique, nous nous bornerons à des indications comparatives très succinctes, préférant tenter de répondre à la question naïve "à quoi peut

bien servir ce texte ?". On trouvera donc pour chaque pièce, après la rubrique *Comparaison*, une rubrique *fonction* qui est fondée sur des éléments fournis par les informateurs ; nous tenterons d'en esquisser une synthèse après l'exposé du corpus ethnographique.

1.3. Tous les textes de littérature fixée sont donnés en transcriptions triple :

- en gascon, suivant la graphie de l'I.E.O. ;
- en traduction française ;
- en transcription phonétique, selon le système de l'A.L.G. (comme ces transcriptions offrent un découpage reflétant les habitudes graphiques et non la réalité phonique, nous utiliserons lorsque cela sera utile le symbole ++ pour indiquer un silence. La valeur de quelques rares autres signes sera précisée lorsqu'ils se présenteront).

Le choix, pour la transcription, de l'une ou l'autre des versions que nous avons enregistrées est arbitraire, ce qui est sans inconvénient ici tant elles se révèlent identiques. La seule variation perceptible d'un informateur à l'autre, et chez un même informateur, concerne le timbre du -a final atone, qui offre, dans un total polymorphisme, -a, -à, -o et -â, -é, -è.

Nous avons économisé la transcription phonétique dans les textes de littérature mouvante, où elle intéressait moins directement notre propos ; mais nous avons essayé, dans un but qui n'est pas seulement stylistique, d'en multiplier les versions. Parfois, l'une de ces variantes aura été écrite par l'informateur lui-même, à notre demande (6). Enfin, quelques très rares textes, recueillis en l'absence de tout magnétophone, sont donnés directement dans une version française résumée.

2 - TEXTES D'ETUDE : LITTÉRATURE FIXÉE

2.1. Sarra bagueta.

Sarra bagueta, casteth arronhau.

Nhirga, nharga, porgasset :

Sus era gauta, un bon soflet !

Traduction :

Serre la baguette, ? ? .

?, ?, petit goret :

Sur le museau, un bon soufflet ! (7)

Transcription :

sara - bagéto - kastèt - runau -

.niargo - narga - purgasét -

suz éra gaut - un bun - suflét

2.1.1. Comparaison

Ce texte appartient à une série bien connue. Une version relevée à Marseille donne "...Sente baguetto escaro miau / Niaque, niaque, Carbouneou / Hausi la main, un bouen basséou" (8) ; à Avignon : "...Santo Barberto Escaragnau / Niargue, niargue, Carbounlé / Viro la gauto un bon soufflet" (9) ; en Provence, sans autre localisation : "...Viro bagnetto Castèu roumiau Nico niaco Carbounet / Viro ta gauto, un bèu boufet" (10) ; à Montpellier : "...Santa bagueta Escaragnau / Niarga, niarga, Carbounet / Viva la gauto, un boum soufflet" (9) ; en Ariège : "...Nhirgo, nhargo, carbounet / Paro la gauto, un boum soufflet" (11)...

Mais où convient-il d'arrêter l'identification ? On trouve dans une formulette de Libourne, sans autre rapport avec la nôtre, les mots "castel rouillat" (12) !

Hors cette dernière, toutes les versions citées se rattachent à l'incipit "Uno poumeto, miclèto, miclàu..." (et variantes) pour former une série relativement rare en France, selon Van Gemep.

2.1.2. Fonction

Outre qu'elle se présente sans son incipit habituel, notre version se singularise par le fait que, contrairement à ses variantes formelles, elle n'est utilisée ni comme comptine, ni comme formulette d'élimination mais bien comme formule de diversion ; les informateurs sont unanimes :

"Ça se disait aux enfants quand ils pleuraient, *tà consolà-los*". Malgré les apparences, notre texte est donc fondamentalement différent de ses variantes ; nous n'en déduirons certes pas que la comparaison est inutile (il est au contraire très précieux de connaître l'extension très large en Occitanie de ces signifiants voisins) ; mais cette disponibilité fonctionnelle, condition-

née par un vide sémantique que confirment les refus de traduction, fait que les tentatives de reconstruction du prototype et les essais d'élucidation de la petite histoire qu'il est censé recéler ne sont peut-être pas aussi importants qu'on l'a cru.

2.2. Motin, motin, motaina.

1. Motin, motin, motaina,
Lo Rei dera montanha.
3. Un culhèr de moras,
Un aute de cagolhas ;
5. Qui lo shomarà ?
Qui non s'ac pensarà :
7. (Un tau) que serà !

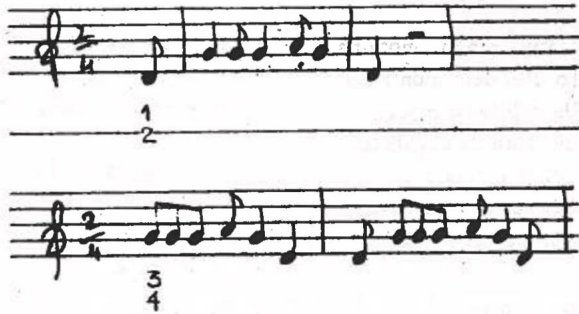
Traduction :

1. ?, ?, ?,
Le Roi de la montagne.
3. Une cuillerée de mûres,
Une autre de crottes de mouton ;
5. Qui la flairera ?
Celui que ne s'y attendra pas :
7. (Un tel) ce sera !

Transcriptions:

1. mutin - mutin - mutaince -
lu réi - déra muntano
3. un kulè - dé murés -
u auté - dé kagulés
5. ki - lé cumara
ki mu - s ap pénsara
7. un tau - ké séra

Les vers 1 à 4 se chantent, se chantent sur l'air ci-après ; la suite n'est plus que psalmodiée, avec une transition plus ou moins sensible de la mélodie à la parole :



2.2.1. Comparaison

Nous ne connaissons aucun texte qui soit formellement comparable à celui-ci. L'hypothèse d'une création locale n'est pas à exclure : la présence, au v. 2, de l'article bas-gascon "lo" n'est en effet pas un indice sûr de composition allogène : on sait que devant un certain nombre de termes véhiculés par la prédication, la zone de l'article "eth" emploie l'article "lo" (il s'agit de titres honorifiques, comme justement "lo Rei", ou de vocables religieux, cf. l'imprécation, très usuelle dans la communauté étudiée, "hilh de lo diable !").

2.2.2 Fonction

Elle est clairement établie par les circonstances d'exécution. L'informatrice, ayant précisé que le texte est utilisé avec des enfants de trois ou quatre ans, enchafne : " Que los prenian ena hauda atau assietaths, e'ra 'squia contra era poatrina dera persona que los tengua ; que los prenian eths dus pès, e que hadian atau : " (scène mimée). (Traduction : "On les prenait sur le giron, assis ainsi : l'échine contre la poitrine de la personne qui les tenait ; on saisissait leurs deux pieds et on procédait de la façon suivante :"). La scène mimée montre que dans la position décrite, l'adulte scandait la formule en déportant les membres inférieurs de l'enfant d'un côté, puis de l'autre, et en les entrecroquant sur les temps forts. Le balancement finit au v. 5 et lorsque, au v. 7 le nom de l'un des membres de l'assistance est prononcé, on fourre les pieds de l'enfant, toujours maintenus, sous le nez de l'intéressé. Ce qui provoque de grands éclats de rire.

Tout ce processus suppose un amalgame de fonctions : découverte du corps -les membres inférieurs en l'occurrence : les formules ainsi spécialisées, si elles ne sont pas les plus fréquentes, sont loin d'être ignorées (13) - : intention ludique ; mais aussi, et c'est ce qui nous importe davantage ici : dressage rythmique pratique et utilisation du langage comme signal.

2.3. Per aquera carrereta.

1. Per aquera carrereta,
Que passèc ua'purséréta.
Aqueth, que la vic ;
4. Aqueth, que la seguic ;
Aqueth. que l'ausik ;
Aqueth, que la-s mingèc ;
Aqueth. ké nu n awék kab brik :
8. Quiric-Quiric !

l'raduction :

1. Par ce petit chemin,
Est passée une petite truie.
Celui-ci la vit ;
4. Celui-ci la suivit ;
Celui-ci la tua ;
Celui-ci la mangea ;
Celui-ci n'en eut pas du tout :
8. Guili-guili !

Transcription :

1. pér akéroc ++ karéréta ++
ké pasèc ++ uo pourséréta ++
akék ++ ké la vik ++
4. akék ++ ké la ségik ++
akék ++ ké l aousik ++
akék ++ ké lai mindyèc ++
akék ++ ké nou n awék kab brik ++
8. kirik ++ kirik

2.3.1. Comparaison

La formulette des doigts est abondamment attestée, tant en occitan qu'en français. On trouve des variantes mettant en jeu, comme proie, un liè-

vre, un oiseau, un poisson, une souris, un oeuf, de la soupe même (14). Un texte mentionnant la petite truie a été relevé par V. Lespy en Béarn (15), deux autres par J. Séguy dans les pyrénées gasconnes (16). Nous-même avons relevé, en provenance de Gallé dans la haute vallée de la Garonne, une version qui n'offre que des variantes infimes par rapport à 2.3. ; nous ne donnons que la transcription phonétique :

v. 1 : par kéro. - v. 2 : ké pasèk éra. - v. 3 - 7 : akéro. - v. 4 : ké 1 atrapèk. - v. 5 : ké la skanèk . - v. 8 : ké hék kwik.

2.3.2. Fonction

Cette formule s'exécute en promenant l'index sur la paume de la main de l'enfant (vv. 1-2), puis en saisissant chaque doigt, de I à V dans l'ordre (vv. 3-7) : le v. 8 commente les chatouilles finales faites au creux de la main de l'enfant.

Apparemment, la fonction est donc très exactement comparable à celle de la formule précédente : il s'agit d'une activité ludique associée à la découverte du corps. En fait, du point de vue linguistique, il nous semble qu'une grande distance sépare les deux formules : la précédente utilisait le langage comme simple signal (d'où peut-être un certain manque de lien logique entre ses éléments constitutifs) ; la seconde au contraire raconte une histoire suivie, et l'on attend de l'enfant qu'il la comprenne : ce qui nous paraît une fonction tout aussi importante que celles que l'on dégage traditionnellement à propos de cette formule.

2.4. Tin-Tan.

1. Tin : ... Tan : ...
Campana de Solan.
3. Qui s'a mòrt ?
Ua graolha.
5. Qui la plora ?
Un lumac.
7. Gùic-gùac :

Traduction

1. Ding !.. Dong !..
La cloche de Soulan.
3. Qui est mort ?
Une grenouille.

5. Qui la pleure ?

Une limace.

7. Couic-couac !

Transcription :

1. tin ++ tan++
kan pano ++ dé au lan ++
3. ki ++ s a mort ++
u o ++ graulce
5. ki - la pl uro ++
un ++ lu mak ++
7. gwik ++ gwak

Remarque :

Les signes [^] et ^v notent l'élévation et l'abaissement du ton sur une syllabe tonique. Sans être réellement chantée, cette pièce possède une courbe mélodique très caractéristique, qui évoque assez bien la résonance d'une sonnerie de cloches.

2.4.1. Comparaison

Des textes formellement comparables à celui-ci sont signalés un peu partout dans le Languedoc et la Gascogne (17), la version qui nous semble la plus proche de la nôtre ayant été relevée dans le canton d'Auch (18). Notre version est en tout cas allogène : il existe bien dans la haute vallée du Ger un hameau appelé "Soulan", mais il est dépourvu d'église et de cloches. La conjugaison de *morir* avec *aver* est ici anormale, mais nous ne savons pas s'il s'agit d'une forme empruntée, d'une parodie du langage enfantin, d'un archaïsme etc.

2.4.2 Fonction

Ce texte se dit aux petits enfants lorsque sonnent les cloches (19), sur les tintements desquelles sont mises les paroles. C'est dire que la fonction du "Tin-Tan" est claire : il s'agit d'un affinage auditif et aussi, peut-être, et étant donné le rythme et le contenu funèbres du texte, d'un exercice de reconnaissance d'une sonnerie particulière -ce qui relèverait alors plutôt de la sémiologie-. Toujours est-il que, du point de vue linguistique qui nous importe ici, il s'agit d'une pièce que l'enfant est invité à comprendre et à mémoriser, la sonnerie aidant à cette tâche et jouant par la suite un rôle assez pavlovien.

2.5. Quequerequé.

1. -Quequerequé !
-ké as purét ?
-Qu'èi hereth !
4. -bèk kauha en ço de ta mairia !
-Que-m daria un còp de pun ena 'squia !
-Que l'as panath ?
-Un sac de blath !
8. -A un l as purtat ?
-Ak kad dép pun de Sen-Biath !
-Qüan lo-t'an pagath ?
-Un arديث traucath !
12. -Pica, pica 'ra sardina, lairon panath !

Traduction :

1. -Cocorico !
-Qu'as-tu, poulet ?
-J'ai froid !
4. -Va te chauffer chez ta marraine !
-Elle me donnerait un coup de poing sur l'échine !
-Que lui as-tu volé ?
-Un sac de blé !
8. -Où l'as-tu porté ?
-Au bout du pont de St-Béat !
-Combien te l'a-t-on payé ?
-Un liard troué !
12. -Mords, mords la sardine, voleur volé ! (20)

Transcription :

1. -kékkéréké ++
-ké as pourét ++
-k è hérét ++
4. -bèk kaouha énsò ++ dé ta mairio ++
-ké n dari un kod dé pun ++ éna skio ++
-ké l as panat ++
-un sad dé blat ++
8. - a ou n l as purtat ++
-ak kad dép pou ++ dé sénbyat ++
-kwan ++ lé t an pagat ++

-un ardit traukat ++

12. -piko ++ pik éra sardina ++ lairum panat

2.5.1. Comparaison

Nous ne connaissons que peu de versions de ce texte. Des pièces assez comparables ont été relevées en Béarn (21), dans le Lauragais (22), en Ariège (23).

Dans la communauté étudiée, notre texte présente parfois la variante suivante :

4'. -Vai-t'en cauhar ! (24)

-Ath çò de qui ?

-Ath çò dera vedìa !

-Que non m'i vòu !

Traduction :

"-Va te chauffer ! - Chez qui ? - Chez la voisine ! - Elle ne m'y veut pas !" (la suite enchaîne au v. 6 de la version 2.5.).

Enfin nous avons relevé un "Quequerequé" en provenance de Saleich (point A. L. G. 790 NO), qui présente les variantes suivantes :

v. 4 : Vè-t cauhar ençò de Tanta Clemantina ! . -v. 5 : Que non m'i vòu !

. -v. 9 : Darrèr eth pont de Valentina !, cette dernière localisation posant un petit problème folklorique à elle seule (25).

2.5.2. Fonction

La formule du "Quequerequé" s'emploie dans deux circonstances principalement :

A) lorsqu'un coq se met à chanter, l'adulte enchaîne, comme s'il s'adressait à l'animal, par le v. 2. Deux situations sont alors possibles : ou bien l'adulte poursuit seul la récitation de tout le reste de la pièce, faisant les questions et les réponses ; ou bien l'enfant dialogue avec l'adulte, et tient le rôle du poulet.

B) lorsqu'un enfant est maussade, ou pleure, l'adulte lui pose la question "Que as, poret ?" (en gascon, *poret* peut s'employer comme hypochoristique de la même façon que *poulet*, parfois, en français). Très souvent, l'enfant répond alors "Qu'èi hereth", et la formule se dévide ainsi en entier

(incipit exclu).

C'est-à-dire que le "Quequerequé" joue le double rôle de mimologisme (et sa fonction est alors comparable à celle de 2.4. ou à celle des autres mimologismes en usage dans la communauté (26) et de formule de diversion (ce qui le rapproche du point de vue fonctionnel, de 2.1.). Mais du point de vue linguistique, "Quequerequé" présente une particularité très importante par rapport à 2.1. et à 2.4., particularité qui fait qu'on ne saurait parler de redondance fonctionnelle : c'est qu'ici il s'agit d'un dialogue, auquel l'enfant participe (les vv. impairs marquent sa partie).

Naturellement, ces fonctions ne sont pas du tout incompatibles avec un rôle purement ludique : il arrive que l'enfant, pour le plaisir du jeu (mais d'un jeu verbal !) pousse tout seul le "Quequerequé" ! **déclenchant.**

2.6. Saba-saba.

Version A :

1. Sabarí, sabarò,
Pèth de craba, barbarò.
Se non vòs sabar,
4. Que-t hicarè en un hutigas !

Transcription :

1. savari ++ savarò
pèd dé krapò ++ bar barò
sé mi bol ++ saba
ké t hikarè ++ én un hourtigas

Version B :

1. Saba, saba,
Pèth de craba.
Sabarí, sabarò,
4. Tira-t arrèr, que non t'i vòu.

Transcription :

1. sabce - saba
ped dé krapce
sabari ++ sabaro

tiro t arè - ké m t i b o

Version C :

1. sabo - saboe
pèd dé krabo
sabari é sabaro
4. sé mu boi saba
ké t futéré én hurtigas

Version D :

1. sabo ++ sabo
pet dé kra bo
sé mu boi saba
4. ké t futéré én urtigas (27)

(Tous les éléments des versions C et D, ou peu s'en faut, étant contenus déjà dans les versions A ou B, nous les avons données directement en transcription phonétique). Traduction :

Version A : 1. ?, ?, . - 2. Peau de chèvre, ? . - 3. Si tu ne veux pas sécréter ta sève . - 4. Je te ficheraï dans les orties.

Version B : Sécrète ta sève (bis) . - 4. Va-t'en de là, je ne t'y veux pas. (On cherchera en A ou en B la traduction des éléments de C ou D).

2.6.1. Comparaison

Les incantations au sifflet ont été relevées avec une telle abondance qu'A. Van Gennep leur a réservé dans la Bibliographie de son *Manuel*... une rubrique spéciale, à laquelle nous renvoyons : voir aussi J. Baucomont (28) et, pour les Pyrénées gasconnes, les textes relevés par J. Séguy (16) et J. Cremona (25) ; le Dictionnaire de S. Palay offre quant à lui, dans une incantation au sifflet, les mots *sabari*, *sabarou*, mais non *barbaro*.

2.6.2 Fonction

L'incantation doit être prononcée pendant que l'enfant, du manche de son couteau, frappe légèrement l'écorce de la branche (de noyer, de noisetier, de frêne, de saule) dont il veut faire son sifflet. L'incantation achevée, l'écorce est censée s'enlever facilement sans se rompre.

Du point de vue linguistique, cette activité constitue un excellent exercice rythmique ; le choc du manche de couteau scande la syllabation du texte. De façon plus pittoresque, on note que l'enfant est soigneusement persuadé par les adultes que son sifflet ne fonctionnera que si l'incantation est dite, et bien dite .

Particulièrement révélatrice à cet égard est la façon dont nous avons obtenu la *version A* : nous enregistrons la *version D* en présence de la grand-mère de notre jeune informatrice ; l'aïeule se montra fort choquée d'entendre une formule qui n'avait pas cours dans son enfance, et protesta que "ce n'était pas ça !" : visiblement, elle doutait de l'efficacité d'une formule aussi prosaïque et banale que celle, dépourvue de mots mystérieux, de sa petite fille. C'est ensuite qu'intrigué par de telles divergences à deux générations de distance, nous avons obtenu les *versions C et D*, respectivement du grand-père et du frère aîné de notre jeune informatrice.

2.7. Eth drolle dera codina.

1. Eth drollé dera codina

S'èi escaudath ena gaudina.

Buha-li e alenda-li,

4. En nau días eth drollé serà gwarith.

Traduction :

1. L'enfant de la cuisine

S'est échaudé dans la bouillie.

Souffle-lui dessus et "haleine"-le,

4. Dans neuf jours l'enfant sera guéri.

Transcription :

1. éd drollé ++ déra kudino

s è skaudat - éna gaudina.

buho li ++ é lènda li

én nau díéz ++ éd drollé sera gwarit

2.7.1. Comparaison

Nous ne connaissons pas de texte formellement comparable à celui-ci (29).

2.7.2. Fonction

Cette formule est utilisée lorsqu'un enfant se brûle légèrement. Elle est dite actuellement d'un ton mi-sérieux mi-plaisant, ce qui fait que son rôle est surtout de diversion. Cependant il est probable qu'il ne faut voir là qu'un affaiblissement de sa fonction ancienne : les incantations à la brûlure sont remarquablement bien attestées (30) d'une part; et d'autre part il n'est pas rare de voir soigner des brûlures graves par la récitation d'une formulette accompagnée de soufflement sur la blessure (31).

Nous serions donc tenté de voir ici aussi une véritable incantation magique de type exotérique.

2.8. Harri, harri.

1. Harri, harri, tara sau,

Que deman serà Nadau :

Nadau e Nadaleta

4. Per ua peça d'argenteta.

Martin se'n va tath bòsc,

Tròba un ase mòrt.

Parquu que passan vius e mòrts,

8. Garias dab sabatas, capons dab asperons :

Tira-t arrèr, Guilhem mocós! (*bis*)

Traduction :

1. Hue, hue, pour le sel,

Demain ce sera Noël :

NOËL et NOËLET

4. Pour une petite pièce d'argent.

Martin s'en va au bois,

Il trouve un âne mort.

Par là passent des vivants et des morts,

8. Des poules avec des sandales, des chapons avec des éperons :

Va-t-en d'ici. Guillaume morveux !

Remarque :

Nous avons rejeté, au mépris de toute logique, ce texte *in fine*, car, s'il est attesté dans la Communauté étudiée nous n'avons malheureusement pu en recueillir que des versions ruïniformes. La version donnée ici provient de Galié, dans la vallée de la Garonne voisine. Comme nous l'avons recueillie par la méthode directe, nous n'en donnons aucune transcription phonétique.

2.8.1. Comparaison

Montel et Lambert, dans leur recueil fondamental, ont rassemblé de très nombreuses pièces de la série "Harri, harri" : nous renvoyons à leur collection, et à leurs commentaires pour une tentative d'élucidation rationnelle de ce texte remarquablement obscur.

2.8.2. Fonction

Du point de vue de la fonction, ces auteurs font des "Harri, harri" la contrepartie exacte des berceuses, et les appellent des "chansons à réveiller". Dans la communauté étudiée, les informateurs n'ont connu leur "Harri, harri" que dans la situation dite à *dada* : l'enfant chevauche le genou de l'adulte, qui le fait sauter à un rythme assez vif pour lui faire connaître les joies du tape-cul équestre. C'est-à-dire que du point de vue linguistique nous avons vraisemblablement affaire à un texte très précoce, qui fonctionne plutôt comme signal global que comme ensemble articulé de signes : ce que son obscurité tend à confirmer. Nous avons néanmoins retenu ce texte, car il semble jouer un rôle non négligeable dans l'éducation rythmique des jeunes occitanophones.

3 - TEXTES D'ETUDE : LITTERATURE MOUVANTE

3.1. Bernat d'Esclopetas.

Bernat d'Esclopetas qu'avia ua petita cabana en bòc. E que hadia esclopetas. Un còp, qu'era ath ser, era lèbe que frapèc e que-u didèc :

"-Bernat d'Esclopetas, e-m voletz lotjar ?

-E, lotjar, harai ! qu'es tà minjar. . .

-E, minjar harai !

-A la vetz, entra. "

Era lebe qu'entrec.

Après qu'arrivèc era vop. Era vop que-u didèc :

"-Bernat d'Esclopetas, e-m voletz lotjar ?

-E. lotiar. harai ! qu'es tà minjar

-Minjar, harai !

-E donc, entra."

Après qu'arrivèc eth os :

"-Bernat d'Esclopetas, e-m voletz lotjar ?

-E, lotjar, harai ! qu'es tà minjar...

-Minjar, harai !

-E donc, entra."

Après qu'arrivèc eth lop :

"- Bernat d'Esclopetas, e-m voletz lotjar ?

-E, lotjar, harai ! qu'es tà minjar...

-Minjar, harai !

-Entra."

A la vetz, que-s son toti metuths ena cabana. E Bernat d'Esclopetas qu'avia un petit pòth de mèu sus era shumenèia, tot petiton. A la vetz era net qu'arrivèc, que s'adromiren toti. Mès era vop, aquera coquina, dromia cap. Quan vic que Bernat d'Esclopetas que dromia, qu'eth os que dromia, qu'eth lop que dromia e qu'era lèbe que dromia, tot doçamens que-s lhevèc e que s'anèc prene eth pòth de mèu, e que la minjèc tota, tota, tota entiera. Après, tot doçamens, que'n prenec: shinhau ath hon deth pòth, qu'anèc lhevèc era coa deth lop e que l'untèc eth cuu dab era mèu. E après, que tornèc a mete eth pòth sus era shumenèia e que s'adromic.

Eth maitin, quan Bernat d'Esclopetas s'arrevelhèc, que trobèc eth pòth gtleth. A la vetz, que-s metec a cridar, e que didèc :

"-Qtiau e aqueth volur que m'a minjath era mèu ?"

Toti que s'arrevelhèren, e era mès estonada de totas que hoc era vop :

"-E qtiau es aqueth qu'a hèt ua causa parèlha !" ça didia.

A la vetz qu'arrefleishic. Un moment après que didèc :

"-E donc, que i a ua solucion. N'i a cap sonqu'a inevar era coa de toti, e eth qu'aurà davath dera coa un tap de mèu, qu'es aqueth qu'es eth volur !"

E tà hèr veir que n'èra cap era, que comencèc a lhevèc era coa era era prumèra.

Après, que lhevèren era coa dera lèbe : arrén.

Era coa deth os : arrén.

Era coa deth lop : qu'es eth qu'avia era coa untada de mèu !

A la vetz Bernat d'Esclopetas que-u truquèc, e toti que-u heren partir com'un malurós. Eth lop que didia :

"-N'es cap jo ! n'es cap jo ! n'es cap jo !"

mès toti que-u cacèren : eth praube lop que hoc obligath d'anà-s'en atau.

Traduction :

Bernard d'Escloupettes (32) avait une petite cabane en forêt. Et il faisait des sabots. Une fois, c'était le soir, le lièvre frappa et lui dit : "Bernard d'Escloupettes, voulez-vous me loger ? -Loger, ce n'est rien ! mais c'est pour manger... -Oh ! manger, ça ne fait rien ! -Alors, entre." (même dialogue avec, successivement, le renard, l'ours et le loup). Alors ils se sont tous mis dans la cabane. Or, Bernard d'Escloupettes avait un petit pot de miel sur la cheminée, tout minuscule. Alors, la nuit arriva, ils s'endormirent tous. Mais le renard, ce fripon, ne dormait pas. Lorsqu'il vit que Bernard d'Escloupettes dormait, que l'ours dormait, que le loup dormait et que le lièvre dormait, tout doucement il se leva et alla prendre le pot de miel, et il le mangea tout, tout, tout entier. Ensuite, tout doucement, il en prit un tout petit peu au fond du pot, il alla soulever la queue du loup, et il lui oignit le cul de miel. Puis, il remit le pot sur la cheminée et s'endormit.

Le matin, lorsque Bernard d'Escloupettes s'éveilla, il trouva le pot vide. Alors il se mit à crier, et il dit : "-Quel est le voleur qui m'a mangé le miel ?". Tous s'éveillèrent et le plus étonné de tous ce fut le renard : "-Quel est donc celui qui a fait une chose pareille !" disait-il. Alors, il réfléchit. Au bout d'un moment il déclara : "-Hé bien, il y a une solution. Il suffit de soulever la queue de tout le monde, et celui qui aura sous la queue un tas de miel, c'est lui le voleur !". Et pour montrer que ce n'était pas lui, il donna l'exemple le premier. Ensuite, on souleva la queue du lièvre : rien. La queue de l'ours : rien. La queue du loup : c'est lui qui avait la queue ointe de miel !

Alors Bernard d'Escloupettes le battit, et tous le firent partir comme un misérable. Le loup disait : "-Ce n'est pas moi : ce n'est pas moi : ce n'est pas moi !" mais tous le chassèrent : le pauvre loup fut contraint de s'en aller de cette façon.

5.1.1. Comparaison

Bernat d'Esclopetas, est l'hybride du conte-type n° 162, à qui il emprunte son introduction, et du conte-type n° 15 (33). Le conte-type n° 162

paraît propre à la zone gasconne et pyrénéenne, et C. Joisten a suggéré que l'un de ses territoires d'élection pourrait être l'Ariège (34). Le conte-type n°15 est ordinairement connu sous le nom de *Renard Parrain* : c'est dire que ce qui constitue ailleurs le thème central du conte n'apparaît pas ici, où nous n'avons, avec l'enquête policière et la ruse qui la justifie, qu'un élément secondaire, voire facultatif des autres versions (35). On notera par ailleurs que l'exploitation littéraire de l'équivalence *mieî = x* pose un petit problème ethnolinguistique (36).

Nous donnons ci-dessous, à titre de variante, une version provenant de la même informatrice qu'en 3.1., mais qui fut écrite pour nous trois ans avant l'enregistrement (37) :

Bernat d'Esclopeta un ser qu'era ena sua cabaneta. Era lèbe que fra-pèc ara pòrta : dialogues et ordre d'arrivée des animaux identiques à 3.1.

Bernat d'Esclopetas n'avia cap qu'un pòt de mèu damont dera shumenèias. Era vop que-u vic. Pendén era net, quan totis horen adromits, era vop que-s lhevèc, que-s minjèc tot' era mèu, son que un shinhau que se'n sauvèc. e que'n anèc untar eth davath dera coa deth lop. Eth maitin. B. d'E. quan s'arrelhèc, que vic eth pòth de mèu güeth. A la vetz que-s metec a cridar : "-Volurs! ". Eras bèstias que s'arrelhèren : "-Que i a ? -Que m'an panath era mèu! ". E totis de cridar. Era que cridava eth mèu fòrt, qu'era era vop : que hadia veír qu'era en colèra : "-Qui pòth aver hèt aquerò ? -N'es cap jo! -Ni jo! -Ni jo! " que didian totis. "-Escotatz. B. d'E., que i a un mouièn de sabé-c. -E quin ? -N'avetz cap sonqu'a lhear era coa de totas eras bèstias qu'em aci. e se'n i a ua que a mèu davath dera coa, qu'es era era volura. -Uc,òc! hètz-òc, Bernat! ". E totis que-s prestèren ara visita.

Bernat que lhevèc era coa dera lèbe : arrén. Après, era coa deth os : arrén. Après, era coa dera vop : arrén. Après, era coa deth lop : "-Volur! ". Praube lop! "-N'es cap jo! n'es cap jo! " que cridava. "-Volur! ". Totis que-u truquèren. Eth praube que s'escapèc. Era vop que se'n anèc, en tot dansar e arride.

3.1.2. Fonction

Esquisser l'étude des connotations du mot *mieî* en Occitanie est à coup sûr prématuré ; c'est en tout cas peu utile dans le cas présent, où le lexique de la haute vallée du Ger nous fournit tous les renseignements désirables : la communauté y a en effet complètement lexicalisé la synonymie *mèu = mèrda*, avec toutefois une importante restriction stylistique : *mèu* est un euphémisme, d'emploi tout à fait licite chez les femmes et les enfants

au contraire de *mèrda*, mot essentiellement viril et grossier. C'est ainsi qu'à un enfant qui refuse de manger d'un mets, sa mère proposera, suivant un jeu au rituel immuable, un certain nombre de plats de remplacement, et terminera en disant : "Vos shinhau de... mèu ?" ; l'enfant ne se trompe jamais sur la signification à accorder au mot dans cette situation.

Au demeurant, c'est un phénomène assez banal que cette extension du sens de *mèu* (38) ; mais les communautés-témoins voisines l'ignorent (39) et nous pensons qu'il conditionne largement, dans la communauté étudiée, la fonction de ce conte, qui apparaît ainsi purement linguistique.

Naturellement, nous ignorons tout à fait si c'est la lexicalisation de *mèu* comme substitut euphémistique de *mèrda* qui est responsable de la forme du conte, ou l'inverse.

3.2. Cinq légendes topographiques (40)

3.2.1. Coulédoux.

(enregistré en français) "L'histoire du nom de Coulédoux?... Il paraît... On l'attribue à Madame Colbert qui, étant venue dans nos gorges, avait été étonnée de la douceur de ce ruisseau, et elle aurait dit : "Oh ! comme il coule doux !", et de là on attribue le nom de Coulédoux. Ça, c'est toujours ainsi que je l'ai entendu."

3.2.2. Le Couéou.

(d^e) "... C'est comme on se demande si le nom de *Couéou* - parce qu'autrefois *Couéou*, en patois, c'était l'endroit où on rassemblait les *bestialh*, les bestiaux, principalement les moutons : *acorralar, méte-los en coéu* - alors si le nom du hameau de Couéou ne venait pas de là, si ce n'était pas pour ces gens-là un rassemblement pour les bêtes. Ça, je l'ai entendu dire".

3.2.3. Plan-du-Rey.

(résumé) Afin de mieux surveiller les travaux de ses bûcherons, l'intendant de Colbert s'était installé au pied même de la montagne. Et comme il représentait le Roi de France, ce quartier prit le nom de *Plan-du-Rey*.

3.2.4. Lacus.

(enregistré en français) "... Le nom de *Lacus* viendrait, la légende le dit, *delac dus*. C'était à l'époque où Colbert... où il y avait ce seigneur

qui avait été chargé par l'Intendant de Toulouse ou par Colbert d'amener du bois à Bordeaux pour faire les mâts des navires (...) Et c'est alors là que tu avais une écluse en-dessous de chez Terralhèr, d'ailleurs on appelle *era resclusa*, et une autre au Lacus : et alors ici ç'aurait été *eth lac un*, et le Lacus *lac dus*, et de là... le nom de Lacus viendrait de là paraît-il : *lac dus*, qui est devenu Lacus..."

(N. B. : *era resclusa* = l'écluse ; *lac un* = retenue d'eau n° 1 ; *lac dus* = retenue d'eau n° 2)

3.2.5. *Aspet*.

(d°)"... *Que didien* que c'était le seigneur (41) qui battait tellement ses serfs que lorsque les pauvres serfs se rencontraient, ils ne disaient pas : "Il t'a battu ?", ils disaient : "-As pèth, as pèth ?" tellement leur dos était pelé par les coups de bâton qu'ils recevaient de leur seigneur. C'était l'origine d'*Aspet* : "-As pèth, as pèth ?"

(N. B. *Aspèth* = "Aspet" et *as pèth* = "as-tu de la peau" sont rigoureusement homophones)

3.2.6. Comparaison.

Les légendes topographiques sont de partout, et la limite entre l'étymologie populaire et l'étymologie scientifique est parfois singulièrement indécise (42). En fait, le terme de "légende topographique" n'est qu'une étiquette, souvent commode, qui recouvre des phénomènes très différents :

A) des explications, généralement dues à des étymologistes non-linguistes, ayant pour but de conférer à un territoire aimé un prestige supplémentaire (historique, mais aussi métaphysique, moral, touristique...) Ce sont ces "légendes topographiques" que combattit vaillamment A. Van Gemep (43), parce qu'elles sont d'origine lettrée sinon savante. Bien qu'elles existent pour notre zone (44), nous ne les avons jamais entendues dans la tradition orale populaire.

B) des facéties ; calembours, jeux de mots, parophonies, données comme telles par les informateurs ; ces facéties entraînent parfois la création d'une anecdote justificative, comme peut-être dans le cas d'*Aspet*, ci-dessus. A plusieurs titres, ces facéties concernent l'ethno-linguiste.

C) des interprétations populaires de noms de lieux que les informateurs donnent comme historiquement exactes, avec des restrictions plus ou

moins prudentes. C'est le cas, ci-dessus, de *Lacus, Plan-du-Rey, Cou-lédoux, Couéou*.

Sans oublier qu'une certaine perméabilité existe entre ces diverses catégories de "légendes topographiques", on notera que la dernière, même lorsqu'elle est linguistiquement suspecte (45), peut parfois mettre le toponymiste (et la toponymie est pour nous un secteur-clé de l'ethno-linguistique) sur une piste intéressante : il est ainsi avéré que M. de Froidour, lorsqu'il vint examiner pour le compte de Colbert les forêts de Comminges et de Couserans, laissa un de ses commis, Boisgion, installé à demeure à Couledoux ; et que Boisgion s'est effectivement employé à rendre flottable le cours du Ger (46).

3.2.7. Fonction.

Les légendes topographiques *populaires* ne constituent somme toute qu'une catégorie des légendes étiologiques. Si nous les avons privilégiées ici c'est parce que, expliquant le langage par le langage, elles nous paraissent relever de ce folklore langagier qui est l'un des objets de notre étude.

Dans la communauté étudiée, ces légendes topographiques sont enseignées très tôt aux enfants ; outre leur rôle dans la pédagogie populaire de la géographie et de l'histoire, elles nous semblent posséder une fonction linguistique certaine, qui est -au moins- d'habituer l'autochtone à réfléchir au sujet des mots qu'il emploie. Et si nous en jugeons par le nombre et la qualité des questions qui nous ont été posées à ce sujet lors de nos enquêtes, c'est là une curiosité génératrice d'hypothèses -certaines de ces hypothèses ne demandant qu'à être folklorisées.

3.3. Histoire de Niais.

(résumé) Un *pèc* (niais) de Portet-d'Aspet (47) était amoureux, mais n'osait se déclarer. Charitables, ses camarades lui expliquèrent qu'il convenait qu'il lancât à l'élue des *coups d'oeil* (trad. litt. de *còps de güelh*, "oeillade") : c'était un moyen sûr de faire connaître ses intentions. Le dimanche suivant, le *pèc*, arracha les yeux de tous ses moutons et, pendant la messe, les jeta un à un sur la jeune fille.

3.3.1. Comparaison

Cette facétie bien connue semble fort appréciée en Gascogne : Bladé et Arnaudin, par exemple, l'ont recueillie (48). Notre version n'offre pas de différences bien sensibles, sur le plan de l'anecdote, avec les leurs.

3.3.2. Fonction

Comme souvent, l'amalgame des fonctions est remarquable ici : on peut attribuer à ce récit un rôle d'enseignement social (p. ex. : place et utilisation du *pèc* dans la communauté ; attitude vis-à-vis des indigènes de Portet-d'Aspet) ; du point de vue linguistique, cette facétie a le mérite, comme c'était déjà le cas en 3.1., d'attirer l'attention de l'enfant sur la multiplicité des significations possibles d'un même mot : ce qui, au dire des pédagogues, est une tâche extrêmement utile.

3.4. La Fée au Tison.

"...Un aute còp, ath çò de Bon (49), eras hadas que i entravan era net. E ua, un ser, qu'estramuquèc en tison. A la vetz que-s metec en colèra e que didec :

"-Que pereishe eth mèstre daquèsta maison

Quan aura fenith de cremar aqueste tison !"

A la vetz era mestrèssa de Bon qu'ac entenec, aqueró. A la vetz, que-s lhevèc, que pre nec eth tison, que l'amortèc e que-u metec ath cap deth armari, tà que non cremèssa mèss. "

Traduction : "...Une autre fois, dans la maison de Boun, les fées y entraient la nuit. L'une d'elles, un soir, trébucha sur un tison. Alors elle se mit en colère et dit : "-Que périsse le maître de cette maison Quand aura fini de brûler ce tison !". Alors, la maîtresse l'entendit, cela. Alors, elle se leva, elle prit le tison, l'éteignit et le plaça en haut de l'armoire, pour qu'il ne brûlât plus. "

3.4.1. Comparaison

Nous ne connaissons pas d'autre version de ce texte que ne mentionnent pas Sébillot (*Le Folklore de France*) ni C. Joisten dans sa monographie des Etres Fantastiques de l'Ariège.

Pour illustrer la différence entre la façon dont on dit ce récit aux enfants (ci-dessus) et la manière dont le narre un informateur soucieux de prendre, devant l'enquêteur, ses distances par rapport à ces "couillonnades" (*sic!*) voici une autre version du même thème :

"Eths de Bon que'n avian pres ua ; que pareish qu'estramuquèc en un tison, era hada (pensa-tu! n'a cap estramucath, bèn!). A la vetz, qu'enteneri-

a dide qu'era hada qu'avìa dit qu'eth mètstre dera maison que viverà autant com'aqueth tison ! Ma foa, a la vetz, quan l'enteneren, qu'anèren amassar aqueth tison, que l'estujèren, tà qu'eth tison que durèssa (mès eth mètstre que moric, eth tison que i èra encara, a ! a ! a !)".

Traduction :

Ceux de Boun en avait pris une (fée) ; il paraft qu'elle trébucha sur un tison, la fée (penses-tu ! elle n'a pas trébuché, va !).

Alors, j'ai entendu dire que la fée avait dit que *le maître de la maison vivra autant que ce tison* ! Ma foi, alors, quand ils l'entendirent, ils allèrent recueillir ce tison, ils le dissimulèrent pour que le tison durât (mais le maître mourut que le tison était encore là, ah ! ah ! ah !) (50).

3.4.2. Fonction.

Du point de vue linguistique, ce texte apporte un intéressant complément à 3.3. : le danger des paroles prises au pied de la lettre y est derechef souligné -cette fois-ci en mettant l'accent sur le rôle créateur du verbe : il n'est pas question d'annuler la malédiction une fois qu'elle est proférée- ; mais le point capital nous paraft résider dans la leçon du récit : il est toujours possible de trouver, par le biais des mots, une interprétation qui sauvegarde la lettre en même temps qu'elle désamorce le danger.

3.5. La Fée Capturée.

"Eras hadas que hadian era petita leishiva, que la 'stienian. Que la vedian tostem a secar damont dera 'Sponilha. E un cõp, que tornavan d'anar hèr èrba, que trobèren ua petita hadonha tota petitonha, tota nuda. E qu'era perduda, e que plorava. A la vetz, que la s'emportèren tà casa.

Que la volian hèr minjar ; non volia cap arrèn de çò que-u balhavan. Que la volian hèr parlar : non didia cap un mot. Après, que-u heren véir un glieu. A la vetz quan lo vic, que didèc : "-O era bèra olina !". Arrès non comprenia ça qu'aqueth not volia dide. E a la vetz, que l'abilhèren, que-u meteren ua pelha, que l'abilhèren. E après, que la deishèren partir.

Sa mair que venguec doçamens ta vengue-la prene. Quan la vic abilhada, que-u tirèc tot eth çò que l'avian metuth damont. Après, que la truquèc e que la s'emportèc viste, viste, viste."

Remarques :

1) interrogée sur le langage de la fée, l'informatrice répète que personne ne pouvait le comprendre ; elle précise que le mot *olina*, qui peut sembler sans mystère (< *ola*, "marmite" + suffixe diminutif), est rigoureusement incompréhensible et que "alors on s'est demandé quelle langue elle parlait".

2) nous avons extorqué à l'informatrice le complètement suivant : avant d'en arriver à l'oeuf, on montre à la fée des quantités d'objets, "surtout tà hèr-la minjar e tà hèr-la parlar. Parce qu'elle ne voulait pas dire un mot". (51)

Traduction :

Les fées faisaient leur petite lessive, elles l'étendaient. On la voyait toujours qui séchait au-dessus de l'Espoumille. Et une fois, ils revenaient de faucher, ils trouvèrent une toute petite fée minuscule et toute nue. Elle était perdue et elle pleurait. Alors, ils l'emmenèrent chez eux.

Ils voulaient la faire manger : elle ne voulait rien de ce qu'ils lui donnaient. Ils voulaient la faire parler : elle ne prononçait pas une parole. Ensuite, ils lui montrèrent un œuf. Alors quand elle le vit elle dit : "-Oh la belle ?". Personne ne comprenait ce que ce mot voulait dire. Alors, ils l'habillèrent, ils lui mirent une robe, ils l'habillèrent. Et puis, ils la laissèrent partir.

Sa mère vint doucement pour venir la prendre. Lorsqu'elle la vit vêtue, elle lui ôta tout ce qu'on lui avait mis dessus. Ensuite, elle la battit et elle l'emmena, vite, vite, vite.

3.5.1. Comparaison

Nous renvoyons pour la comparaison à la magnifique étude de C. Joisten, *Les Êtres Fantastiques dans le folklore de l'Ariège* (in Via Domitia x, 1962) l'éminent spécialiste a rassemblé au sujet de ce thème des "Notes Comparatives" extrêmement étendues.

3.5.2. Fonction

Du point de vue de l'apprentissage de la langue, ce récit est utilisé comme exercice de vocabulaire : les hôtes de la fée, devant son silence obstiné, lui montrent divers objets familiers, que l'on nomme et que l'on désigne à l'enfant qui écoute (la crémaillère, la louche, les chenets, etc., l'oeuf n'arrivant qu'en dernier).

Par ailleurs on peut considérer que 3.5. reflète un intéressant système d'oppositions où le langage est concerné. En effet,

	mangent	co	ne mangent pas	
LES HUMAINS	sont vêtus	co	vivent nues	LES FEES
	parlent	co	1. refusent de parler	
			2. emploient une langue incompréhensible	

3.6. La Fée Brûlée.

écrit en français *La petite fille de la grotte de Chac est un être mystérieux. Sa grand'mère était née dans la maison qui jouxte l'entrée de la grotte ; elle mettait donc en scène sa propre grand'mère et cette enfant que j'imagine d'une race de fées ou de sorcières. La fillette devait venir souvent et lassait la vieille. Elle parlait un patois différent de celui de chez nous. Elle posait souvent à la vieille Mémie cette question :*

"-Quin t'apèras ? (Comment t'appelles-tu ?)

-Mi-Madèisha ! (Moi-Même !)" disait la vieille.

Un jour, l'enfant devant être plus lassante qu'à l'ordinaire, la vieille lui lança sur la tête de l'eau bouillante. La fillette hurla, sa mère sortit de la grotte affolée :

"-Oui t'ac a fait ? (On dit chez nous : Qui t'ac a hèt ?)

-Mi-Madèisha !

-Salva-t'òc ! " (soigne-le toi" ; chez nous : Sauva-t'òc !)

3.6.1. Comparaison

Cette fois, encore, nous nous bornons à renvoyer pour la comparaison à la providentielle étude de C. Joisten, où l'on trouvera une étude érudite de ce thème.

3.6.2. Fonction

On peut voir dans ce récit l'illustration du fait que le langage permet d'éviter les conséquences de ses actes : ce qui n'est pas hors de notre propos. Mais cette leçon est moins intéressante que le fait de voir *marqué* le langage des Etres Fantastiques. Le thème 3.6. rejoint exactement en cela le précédent ; il importe peu, en fait, qu'ici les Fées parlent languedocien : ce qui compte, c'est qu'elles parlent *étranger*.

D. Fabre et J. Lacroix nous ont dit avoir noté des cas parallèles d'individus étranges ou fantastiques qui, dans les récits d'une communauté, étaient marqués par un accent ou un dialecte différent ; le fait paraît assez répandu (53).

4 - ESSAI DE SYNTHÈSE

4.1. Que la littérature enfantine, mouvante et fixée, ait un rôle à jouer dans l'apprentissage de la langue maternelle, voilà qui ne fait guère de doute. Mais vouloir préciser ce rôle est tâche malaisée, au cours de laquelle nous guettent les tentations de l'esprit de système et où le danger est grand de tomber dans la pétition de principe. Le lecteur voudra donc bien considérer ce qui suit non comme une conclusion, mais comme une hypothèse de travail soumise à sa critique.

4.2. La première constatation évidente concerne le nombre de "textes d'étude" dont dispose la communauté : il risque d'apparaître bien faible, comparé à l'étendue du matériel linguistique utilisé dans une Ecole Maternelle par exemple.

C'est que nous n'avons présenté, rappelons-le, que des textes à diffusion maximale dans la communauté, et notre enquête ne nous a vraisemblablement pas permis de les recueillir tous. Mais nous ne pensons pas que les omissions puissent être très nombreuses : les dernières enquêtes sur notre sujet ne nous ont apporté que des redites.

Nous verrions même dans l'exiguité du répertoire une condition de son efficacité pédagogique : le choix offert n'est pas large, ce qui implique pour chaque texte des répétitions sans nombre. Même une fois admis que *Sarra bagueta* n'est pas dit chaque fois qu'un enfant pleure, ou que le chant du coq n'entraîne pas automatiquement le dialogue de *Quequerequé*, il n'en

reste pas moins que ces textes accompagnent toute la petite enfance : la serinette, eût dit le trop méconnu abbé Pluche, remet en mémoire en même temps qu'elle redresse les écarts par rapport à la norme.

On s'étonnera peut-être de voir que l'enfant non seulement supporte, mais encore accueille avec une joie toujours renouvelée ces répétitions de mêmes textes. Nous quittons là le domaine des moyens pédagogiques, auquel nous nous sommes borné, pour celui des procédés. Signalons simplement que cette jouissance esthétique de l'enfant est évidemment provoquée par les adultes : l'enfant qui, à force de ressassements, a fini par reconnaître un élément ou un ensemble linguistique est vivement applaudi par son entourage ; nous ne doutons pas qu'il éprouve, à avoir accompli cet exploit, un sentiment de réplétion intellectuelle et culturelle qui, à ses yeux, valorise esthétiquement l'élément reconnu.

4.3. Dans quelques-uns des textes présentés, la fonction linguistique risque de n'apparaître pas primordiale. Leur récitation en effet pourrait être avantageusement remplacée par des comportements non linguistiques. Nous songeons en particulier aux formules de diversion : telle d'entre elles pourrait être plus efficacement suppléée par un bercement (54), telle par l'offrande d'une friandise, telle encore par des soins médicaux (55). Nous pensons que dans la mesure justement où il est fait appel à un moyen linguistique, c'est peut-être aussi parce que ce moyen présente un intérêt pour l'acquisition du langage.

Pour un observateur étranger, le temps passé par les parents, et plus encore par les grands-parents, à parler à l'enfant et à le faire parler ; la peine prise par des gens qui disposent de peu de loisirs pour que l'enfant mémorise un certain nombre de stéréotypes ; la répétition opiniâtre de quelques textes... passeront malaisément pour la simple manifestation d'un plaisir affectif d'ordre familial : d'autant que chaque grand-mère de la communauté se trouve de fait au service linguistique de tous les enfants.

Nous ne saurions souscrire non plus à l'opinion, assez courante (56), selon laquelle les adultes recourent à la littérature enfantine, et notamment aux "mots sauvages", pour le seul plaisir de retomber impunément en enfance. Un adulte, dans la communauté étudiée, caressera volontiers un chiot gémissant, lui parlera même peut-être (57) ; mais, bien que la thérapie verbale ne soit pas incompatible avec la médecine vétérinaire (58), nous n'avons jamais vu personne essayer de faire oublier ses souffrances à l'animal à l'aide d'une formule spécialisée, toujours la même.

4.4. Tout se passe donc comme si quelque aréopage avait décrété

l'usage obligatoire d'un certain nombre de textes normalisés afin de faciliter l'acquisition du dialecte local (59).

Certains de ces textes semblent d'extension restreinte, peut-être même limitée à la communauté étudiée. La plupart toutefois sont attestés en de nombreux autres lieux, ce qui n'est pas sans intérêt du point de vue de l'occitan commun ; et leur existence dans une région dont le folklore nous est en définitive assez mal connu (60) valait d'être signalée.

4.5. Enfin, l'utilisation de "mots sauvages" par les adultes permet une autre constatation : comme ces mots sont rigoureusement dépourvus de signifiés proprement dits (il va de soi qu'ils fonctionnent toutefois comme signaux, ce qui est un tout autre problème), l'acquisition de la langue maternelle dans la communauté considérée paraît bien commencer par les seuls signifiants.

En somme, on attend de l'enfant qu'il se montre apte à découper des séquences conventionnelles dans le flux phonique, et ce n'est qu'ensuite que l'on songe à lui en faire saisir la signification.

C'est là la seule progression vraiment nette que nous soyons à même de dégager. Une observation plus patiente, et plus perspicace, permettra sans doute plus de nuances ; mais pour l'instant, force nous est de constater sommairement que les divers enseignements relevant de la seconde articulation sont simultanés, et qu'ils sont légèrement plus précoces que ceux qui relèvent de la première articulation.

Nous nous bornerons dans les lignes suivantes à quelques exemples qui illustrent des exploitations de textes possibles dans l'un et l'autre de ces enseignements.

4.6. La Seconde articulation.

4.6.1. Prosodie.

Le contraste entre le son et le silence nous paraît particulièrement souligné dans une pièce comme *Sarra bagueta* ; on se souvient d'ailleurs que Van Gennep, animé de préoccupations génétiques qui ne sont pas ici les nôtres, comptait sur le rythme toujours très caractéristique des pièces de cette série pour en reconstituer le prototype. Est notable également le contraste qui existe ici entre les syllabes toniques, qui sont hyperaccentuées, et les finales atones : aillems (*Tin-Tan*) ce même contraste sera renforcé par la présence des tons. La combinaison de ces deux éléments pourrait bien per-

mettre à l'enfant d'isoler des "unités du discours", définies de façon empirique comme des unités accentuelles pouvant être précédées et suivies d'un silence.

Il semble que l'identification de la "phrase" repose sur des procédés fort voisins : elle se définira comme une unité, mélodique et non plus accentuelle, également isolable par des silences. On notera à ce sujet, que Sarra bagueta, les textes offrent simultanément les diverses courbes mélodiques propres à l'énonciation, à l'interrogation et à l'exclamation : c'est de leur contraste que semble bien naître la conscience de leur opposition.

Remarque : placé devant le problème des "mots sauvages", le décrypteur, ethnographe ou linguiste, se trouve dans la situation exacte de l'enfant qui est en train d'apprendre sa langue maternelle. Il n'est pas indifférent de constater que les variantes que nous connaissons de Sarra bagueta aussi bien que les versions que nos informateurs ont bien voulu écrire pour nous présentent un découpage en mots identiques, et des ponctuations très semblables. Les raisons qui poussent à écrire "nhirga nharga" ou "castèth arronhau" sont très exactement celles que nous supposons justifier la fonction linguistique du texte.

4. 6. 2. Phonématique et Phonétique.

En l'absence d'une description phonologique du dialecte, et à plus forte raison d'indices de fréquence pour les phonèmes, nous ne pouvons guère que hasarder quelques suggestions en ce domaine.

Il nous semble ainsi qu'il est peut-être important que les textes ne présentent que certains phonèmes : /j/, /ç/, /z/, /ʃ/ n'apparaissent pour ainsi dire pas alors que /t/, /g/, /l/ et /r/ prolifèrent. Nous ne pouvons que supposer que ces textes sont l'occasion pour l'enfant d'un véritable "patterning" phonématique.

Mais il apparaît à peu près certain en tout cas qu'ils fonctionnent comme exercices d'orthopédie. Le tableau de compte des sons (61) permet ainsi de dégager certains thèmes d'exercice :

Sarra bagueta : g, n, n ; peut-être r, et r.

Motih, motin : m, n, n ; peut-être l, et l.

Tin-tan k, g, n.

Quequerequé: t, k ; t, t ; n, n ...

C'est-à-dire, en somme, que ces formules fonctionnent, outre leur aspect ludique, mimologique, etc..., comme de véritables exercices structuraux.

4.7. La Première articulation.

Les faits sont ici plus immédiatement perceptibles, aussi serons-nous moins prolixes. De façon très générale, les formulettes semblent servir à apprendre à l'enfant un certain nombre de signes, et cette acquisition se fait par le biais du contexte et/ou de la situation bien plus que par la définition.

Cet apprentissage se poursuit évidemment avec les contes, légendes et récits. Ceux que nous avons rapportés marquent en fait une nouvelle étape, celle de l'affinage sémantique. On constatera en effet que *Bernat d'Esclopetas* et l'*Histoire de Niais* par exemple introduisent d'emblée l'enfant au cœur des difficiles problèmes de la polysémie ; que les légendes topographiques constituent d'utiles exercices d'analyse en monèmes, etc.

4.8. Divers.

Outre le fait qu'un modeste aperçu sur les langues du monde peut-être fourni à l'enfant au détour d'un texte folklorique, le lecteur aura certainement été sensible à cette sorte de philosophie du langage qui se dégage de plusieurs textes puérils : que le langage est aussi caractéristique des humains que le fait de manger ou de se vêtir ; que le verbe est créateur, mais que ce que le verbe fait, le verbe peut le défaire ; que le langage ne saurait s'expliquer que par lui-même...

Bornons-nous à ces constatations au ras des textes : le risque est grand ici d'interpréter trop avant des matériaux complaisants parce que trop vagues.

5 - CONCLUSION

5.1. Que nos informateurs soient peu ou pas conscients du rôle

pédagogique joué par ces textes importe en définitive assez peu (pour qu'ils le soient, il aurait fallu qu'enfants ils eussent été conscients d'apprendre à parler gascon : ce n'était pas le cas (62)). Reste le fait que nous avons rencontré, à un moment où la communication a surtout lieu entre l'adulte et l'enfant, un comportement linguistique remarquablement uniforme. C'est dans une large mesure cette socialisation extrême du comportement qui nous persuade que les textes recueillis sont, entre autres fonctions, des moyens d'enseigner la langue maternelle.

Nous n'avons par ailleurs exposé que les moyens les plus spécifiques de cet enseignement. Car il existe aussi un enseignement populaire de l'arithmétique, de l'histoire (et il ne se borne pas à la seule généalogie !), sans compter les innombrables "leçons de choses" qui sont aussi des "leçons de mots". Dans la mesure où tous ces enseignements se font en gascon, ils contribuent évidemment à l'acquisition de la langue maternelle -et il semble d'ailleurs que la démarcation entre les diverses disciplines n'est pas très clairement sentie-.

5.2. Quoi qu'il en soit, l'étape que nous venons de survoler n'a qu'un temps. Très vite l'enfant va être mêlé à son groupe d'âge. Le schéma de communication n'est plus le même, mais l'instruction linguistique se poursuit, sous des formes un peu différentes mais avec les mêmes buts : rondes et comptines poursuivent l'éducation rythmique, qui aura des effets durables (63) ; des exercices de virtuosité phonétique se déroulent ; les devinettes exercent le sens des potentialités lexicales, etc.

Si bien que le langage continue de plus belle à être l'objet et instrument de jeu. A tel point que, dans la haute vallée du Ger comme en bien d'autres endroits, l'enfant que les adultes ont pris tant de peine à instruire linguistiquement en vient vite à être considéré comme un insupportable bavard. "Minia e cara-t !" devient le leit-motiv de la période suivante (64), et son message déborde largement le seul moment des repas, comme l'illustre la facétie suivante :

5.3. Santot Merdot.

(enregistré en carron)... C'était une jeune fille de Portet d'Aspet qui était allée à la chapelle de *Nòsta Dama de Pomèr*. Alors, devant la statue, elle priait la Vierge :

"*Nòsta Dama de Pomèr,
Hètz-me trobar un galant
Que sia bèth e gran*

"Notre-Dame de Poumé,
Faites-moi trouver un galant
Qui soit beau et grand

E que s'apèra Joan ! "

Et qui s'appelle Jean ! "

Alors la Sainte-Vierge lui faisait "Oui, oui, oui!" en baissant la tête. Mais l'enfant Jésus qu'elle tenait dans sa main, *que hadia* "Non, non, non !". Alors, *era auta qu'èra en colèra contra eth* Enfant Jésus. Alors *que didec* :

*"Cara-t, tu, santòt merdòt !
Dèisha parlar ta mair,
Qu'ac sap mès que tu ! "*

*"Tais-toi, petit saint morveux !
Laisse parler ta mère,
Elle s'y connaît mieux que toi ! "*

NOTES

(1) La prophylaxie populaire des troubles de la parole commence en général dès la naissance avec la *section du fil* (pratiquée il y a peu de façon automatique par la sage-femme). Mais il n'est pas exclu que la femme gravide se livre à des pratiques diverses (dévotions, pèlerinages p. ex.) pour assurer l'épanouissement langagier de l'enfant à naître.

(2) Nous avons ainsi archivé un texte, à vrai dire ruiniforme, de dialogue *fixé quotidien* entre un enfant de trois ans et sa grand-tante, à l'exclusion de toute autre personne. Il consiste en invectives aimables (?); voici l'incipit de la partie enfantine du dialogue : "Cuculade ! Petarrade ! Pet d'abesque ! Pet de lop !..."

(3) En 1883, E. Rolland parlait de "la *littérature des Rimes et Jeux* que les enfants se transmettent depuis les temps les plus reculés, qui est la seule qui les amuse. la seule qui convienne à leur développement mental, et qui diffère si complètement de ce que nos pédagogues utilitaires veulent à toute force leur enseigner..." E. ROLLAND, *Rimes et Jeux de l'Enfance*, Paris, 1883 (1967), p. II).

(4) cf : "Il n'est pas exagéré de dire que c'est grâce à ces formulettes (...) que l'être humains commence à passer de l'état de petit animal semi-conscient à celui d'être spécifiquement déterminé en tant que *Homo Sapiens*". (A. VAN GENNEP, *Manuel de Folklore français contemporain*, Paris, 1943, Tome I, Volume 1 p. 162).

(5) C'est en effet une remarque de notre maître, M. le Professeur Séguy, à propos de rythme et de sonorités dans le choix des noms de doigts, qui nous poussa à étudier les enfantines d'un point de vue strictement linguistique.

tique (J. SEGUY, *Jeux d'Enfants*, in *Folklore* (Aude) 42, 9^e année, n° 1, printemps 1946, p. 8).

(6) Nous sommes conscients de l'hérésie méthodologique que constitue ce fait, aussi bien du point de vue linguistique que du point de vue ethnographique moderne. Mais ces versions, écrites, qui ne sont en général données qu'à titre complémentaire, nous intéressaient à divers points de vue : en particulier, elles nous ont permis de tester le degré de conscience phonologique de l'informateur : les réactions d'un gasconophone qui a, pour la première fois de sa vie, à écrire en "patois" ne manquent pas d'intérêt. Par ailleurs, comme on le verra plus loin, nous avons parfois commencé notre collecte par les versions écrites seules : il est en effet plus facile à un adulte d'écrire, seul devant sa feuille de papier, un récit à la manière dont il le narrerait à un enfant, que de l'enregistrer sous cette forme devant un adulte qui manipule un magnétophone (cf. 3.4.1.).

(7) Il va de soi que nos traductions se fondent sur les renseignements obtenus auprès des informateurs, et que nous respectons leurs refus ou leurs incapacités à traduire. Dans le cas présent en particulier, nous nous refusons à tenir compte de la définition, si séduisante pourtant dans notre hypothèse, que donne le *Dictionnaire* de S. Palay (éd. 1961) s. v. *gnirgou* : "jargon, baragouinage ; défaut d'articulation. On dit aussi gnirgou-gnargou."

(8) A. VAN GENNEP, *Le Folklore des Hautes-Alpes*, Tome II, p. 229 (Paris, 1948).

(9) A. VAN GENNEP, *Le Folklore de l'Auvergne et du Velay*, p. 27 (Paris, 1942).

(10) J. BEAUCOMONT e. a., *Les Comptines de langue française*, p. 109 (Paris, 1962.)

(11) R. JALBY, *le Folklore du Languedoc*, p. 50 (Paris, 1971).

(12) S. TREBUCQ, *La Chanson populaire des Pyrénées à la Vendée*, Tome II, p. 130 (Bordeaux, 1912).

(13) cf. E. ROLLAND, *op. cit.*, pp. 39-40.

(14) cf. E. ROLLAND, *op. cit.*, pp. 21-24 ; A. MONTEL et L. LAMBERT, *Chants populaires du Languedoc*, III^e section, pièces XXI-XXV ; C. SEIGNOLLE, *le Folklore de la Provence*, p. 64 (Paris,

1963) ; d° *Le Folklore du Languedoc*, p. 44 (Paris, 1960 ; R. JALBY, *op. cit.*, pp. 36-37, etc.

(15) V. LESPY, *Proverbes du Pays de Béarn, Enigmes et Contes populaires*, p. 87 (Montpellier-Paris, 1876).

(16) J. SEGUY, *art. cit.*, et aussi *Atlas Linguistique de la Gascogne*, Tome III, c. 599.

(17) cf. A. MONTEL et L. LAMBERT, *op. cit.*, IIe section, pièces XLVI-LIV, et peut-être IIIe section, pièce LX ; J.-F. BLADE, *Poésies populaires de la Gascogne*, Tome II, p. 302 ; R. JALBY, *op. cit.*, p. 35, etc.

(18) cf. J.-F. BLADE, *op. cit.*, Tome III, p. 428.

(19) Plutôt d'ailleurs les cloches de Couledoux que celles de Ger-de-Boutx : de ces dernières, les adultes se moquent volontiers tant leur son est maigre et peu musical : *eras nostra campanas, quan sonavan, vè se sonan bièn* : que diden "Caulet! Maunet! Caulet! Maunet, Caulet! Maunet! (= (kaoulet ++ maoumet) : il s'agit certes d'harmonie imitative, mais la trivialité des signifiés (resp. "chou" et "malpropre") paraît récèler une intention ironique).

(20) La traduction du v. 12 pourra paraître obscure. On peut penser qu'à l'origine "picar era sardina" signifiait quelque chose comme "faire maigre chère, jeuner, manger insuffisamment" : cf. Palay, *Dictionnaire*, s. v. *chardine* (= "personne maigre") et J. Séguy, *art. cit.*, à la conclusion de la formulette des doigts : à la quasi-universelle privation de nourriture pour l'auriculaire correspond la formulation, très proche de celle qui nous occupe, *brica, brica, la sardina!*. Toutefois notre v. 12, actuellement, n'est compris (?) que littéralement.

(21) V. LESPY, *op. cit.*, p. 99.

(22) A. FOURES, *Les Jeux des Enfants en Lauragais (arrondissement de Castelnaudary* pp. 13-14 (Montpellier, 1891).

(23) R. JALBY, *op. cit.*, p. 41.

(24) La répartition des formes -actuellement en polymorphisme- *Vè-t'en*, et *Vai-ì en* semble dans le cas présent relever d'un besoin d'étoffe-ment phonétique dans 4'.

(25) J. CREMONA, *Contribution à la littérature orale de la Gascogne Pyrénéenne ; Textes folkloriques de la Vallée d'Aure* (in *Via Domitia* II, 1955 pp 73-98) donne une incantation au sifflet qui se termine par *Oue t'ahouérey en pount de Balentino!* (p. 81). Que la Vallée d'Aure et celle du Salat magnifient dans leur littérature le Pont de la petite ville de Valentine, près de St-Gaudens (Hte-Garonne), est peut-être une rencontre fortuite. Mais il conviendrait de vérifier si cet ouvrage d'art ne joue pas un rôle particulier dans la symbolique d'un coin curieusement étendu des Pyrénées Centrales. Même s'il ne s'agit que du reflet d'un tropisme économique ancien dû aux foires et marchés de Valentine ou St-Béat, il serait intéressant de posséder diverses versions du *Oueauequeué* pour dresser la carte de ces tropismes.

(26) Par exemple, pour citer celui d'un animal voisin, voici le mimologisme de la poule annonçant qu'elle vient de pondre : *Quicom m'a sortith deth proi, que poth èste ?* (= (ki kom ma sourtid dep proi ++ ke podj estè) soit : "Quelque chose m'est sorti du cul, qu'est-ce que ça peut être ?).

(27) A noter, pour la version B, la 3e pers. de *voler* remplaçant la 1e à cause de la rime ; pour la version D le fait que notre informatrice, qui fréquentait alors un lycée de la ville, tenait à nous convaincre du fait qu'elle ignorait tout du *patois* : ses *s* ne sont pas, comme dans les autres transcriptions, des apico-alvéolaires, et l'accent tonique est à peine marqué, si bien que *Saba* était chez elle à peu près homophone de fr. *sabot*.

(28) J. BAUCOMONT, *Les Formulettes enfantines d'incantation, in Arts et Traditions Populaires* n° 3-4, 1965

(29) Comme nous le signalerons dans une suite à cette étude, qui sera consacrée à l'acquisition folklorique du français et aux problèmes du contact des langues, on donne parfois cette formule dans une version approximativement traduite : "L'enfant de la coudine/ S'est escaudé dans la gaudine/ buha-li e'alenda-li/ Dans neuf iours l'enfant sera guéri". c'est-à-dire, notre informatrice nous l'ayant dite comme la disait sa grand-mère :

(1 anfan d cé la koudinoé ++ s èt èskaoudé dan la gaoudinoé ++ buho li è lenda li ++ dan nèv jour l anfan séra géri).

Nous pensons en effet que cet effort de traduction est imputable à une volonté d'enseigner le français plutôt qu'à un désir de rendre incompréhensible à l'enfant, donc encore plus magiques, les paroles de la formule.

(30) cf. p. ex. J. BAUCOMONT, *art. cit.*

(31) C'est ainsi que procédè, par exemple, pour ses amis et sa famille, M. A. Sentenac, originaire des environs de Massat : il souffle sur la partie brûlée et trace des croix au-dessus, en disant -du moins il nous l'affirma- : "Je crois en Dieu très sincèrement / Et lui demande de guérir (X) qui lui-même croit". La croyance en Dieu conditionne en effet l'efficacité de la formule. M. A. Sentenac tient de sa mère, morte avant d'avoir pu lui apprendre la formule exacte, le don de guérir les brûlures, qui est traditionnel dans sa famille.

(32) Bernat d'Esclopetas signifie littéralement "Bernard Petits-Sabots" (le *d'* étant simplement annonciateur du nom de maison). Le détail n'est pas indifférent : D. FABRE et J. LACROIX, que nous remercions bien vivement, nous ont appris que le héros de ce type de conte est ordinairement un charbonnier ou un *sabotier*.

(33) Nous conservons ici, bien qu'elle soit périmée parfois, la numérotation de P. Delarue, le *Catalogue du Conte Populaire français* et les œuvres qui s'y réfèrent étant plus accessibles que les *Types of Folktales* d'Aarne et Thomson.

(34) C. JOISTEN, *Contes populaires de l'Ariège* (Paris, 1965), P. 169 : "sa zone d'extension est assez réduite ; elle ne couvre en effet que la Gascogne et la Catalogne espagnole. Il semble répandu avec une certaine densité en Ariège". Depuis cette date, les travaux de D. FABRE et J. LACROIX sur la haute vallée de l'Aude (*Le Conte populaire dans la haute vallée de l'Aude*, Toulouse, 1970) ont confirmé l'extension pyrénéenne de ce conte-type.

(35) La version de J. -F. BLADE p. ex. (cf. note suivante) l'omet.

(36) Un sondage effectué dans une dizaine de versions occitanes du conte-type n° 15 permet de répartir comme suit l'indice de mélophagie : en Gascogne occidentale, le miel devient urine ; en Gascogne orientale, matière fécale ; bave dans la zone languedocienne contiguë. Plus au Nord, l'exploitation de l'équivalence *miel* = *x* semble assez malaisée. Une étude purement linguistique de ce phénomène ne serait pas inutile.

(Versions consultées : L. LAMBERT, *Contes populaires de Bélesta (Ariège) en dialecte local*, in *Bulletin Périodique de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts* n° 8, vol. III, 1889-90, p. 321 - J. -F. BLADE, *Contes populaire de la Gascogne*. Tome III. p. 195 (éd. de 1967) - F. ARNAUDIN, *Contes populaires de la Grande Lande...*, Tome II, p. 88 (Bordèreaux, 1967) - C. SEIGNOLLE, *Contes populaires de*

Guyenne, Tome I, p. 191 et p. 193 (Paris, 1946). - J. CREMONA, *art. cit.*, p. 93. - C. JOISTEN, *op. cit.*, p. 141. - d°, *Un cas de migration de contes populaires : du Languedoc en Dauphiné*, in *Arts et Traditions populaires* n° 3-4. 1967. n. 284) (37) Nous avons aligné la graphie de fortune de l'informatrice sur celle de l'I. E. O.

(37) Nous avons aligné la graphie de fortune de l'informatrice sur celle de l'I. E. O.

(38) Le *Dictionnaire* de S. PALAY enregistre p. ex. des extensions du type *miel = cerumen*, et C. LEVI-STRAUSS rappelle quelques autres équivalences intéressantes dans l'introduction de *Du Miel aux Cendres* (Paris, 1966).

(39) L'emploi de *mèu* comme substitut euphémistique de *mèrda* est né à Saleich et à Lès (Val d'Aran) par nos informateurs locaux ; toutefois Lès utilise dans cette fonction le signifiant (*mèouza*), litt. "rate, mou de veau", mais qui n'est peut-être pas sans lien avec notre euphémisme.

(40) Couledoux est le nom générique de la communauté qui occupe la rive droite de la haute vallée du Ger : Le Couéou, Plan-du-Rev et le Lacus sont des "quartiers" de Couledoux ; Aspet est le chef-lieu du Canton.

(41) Ce seigneur est parfois nommé : M. de Coarraze. Ce nom, parfaitement historique chez les seigneurs d'Aspet à partir du XVe siècle (cf. C. HIGOUNET, *Le Comté de Comminges de ses origines à son annexion à la Couronne*, Tome I, pp. 249 ssq. (Toulouse-Paris, 1949) semble suggéré par un autre récit, mettant en scène la Dame d'Aspet, Madame de Coarraze, laquelle possédait un pied d'oie.

(42) L'étymologie donnée ici pour le *Couéou* est probablement exacte (*cubilem*) ; et l'explication proposée pour *Couledoux* par A. DAUZAT et C. ROSTAING, *Dictionnaire des Noms de lieux de France* (Paris, 1963) ne s'écarte pas bien sensiblement, anecdote mise à part, de celle qu'offre la légende.

(43) cf. A. VAN GENNEP, *Le Folklore des Hautes-Alpes*, Tome II, pp. 138-150.

(44) On nous a parfois demandé notre opinion sur l'origine des noms de maisons *Matelon* et *Guisharnaud*, ramenés respectivement à *matas longas*, "noisetiers longs" et *eishart nau* "terrain défriché récemment" ; le *th* de l'anthroponyme *Mothe* est parfois attribué à l'influence anglaise au cours de la Guerre de Cent Ans, etc.

(45) *Lacùs* se passe fort bien de l'anecdote ; au surplus, * *lac dus* aurait plutôt donné *(lad dus).

(46) cf. J. DE LAHONDES, *Impressions de voyage de L. de Froidour dans le Couserans en 1667*, in *Bulletin Périodique de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, 1 884, p. 293 et p. 294.

(47) Le fait que Portet-d'Aspet est réputé "village de niais" ne semble pas ici en corrélation avec l'altitude : elle est plus élevée pour la plupart des "quartiers" de la haute vallée du Ger. Cette réputation nous semble plutôt due au souvenir, encore très vivace, des querelles qui ont abouti à la séparation, au XVIII^e s., de Couledoux d'avec Portet-d'Aspet (cf. M. CHEVALIER, *La Vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, p. 174 (Paris, 1956) . On connaît encore à Couledoux le début d'un chant de revendication qui date d'avant la séparation : "A Portèth era lèit bona, / E Coledos eth sèr : / Qu'ès pro taths Monsiùs deth Cap deth Gèr !" ("A Portet le lait entier et à Couledoux le résidu du petit-lait : c'est assez pour les Messieurs du haut-Ger. !"). A noter que pour la communauté étudiée, le micro-dialecte de Portet-d'Aspet est marqué très nettement, non seulement par un lexique un peu particulier, mais surtout par une phonétique (notamment s) et une prosodie ("accent traînant") particulières ; et en outre par le fait que si les *Porteresi* sont de ridicules gasconophones, ils parlent le français avec un accent admirable, *pointu* même...

(48) J.F. BLADE, *Contes ...*, Tome II, p. 125 ; F. ARNAUDIN, *op. cit.*, Tome II, p. 257.

(49) Le quartier de l'Espouille, où se trouve la maison de Boum, est l'endroit où les fées sont signalées avec le maximum de densité (sauf justement par les habitants dudit quartier !) ; ce hameau est situé à proximité immédiate de l'une des zones de Couledoux les plus riches en localisations fantastiques : apparitions, lieux de rendez-vous des sorcières, etc.

(50) L'informateur enchafne immédiatement : "Jo, que-m pensí aque-ro : que devia èste eths curèrs que lançavan aquero, enta poder moderar eth monde, tà hèr-los créir causas, sabes... Pr'amor daqueth tems mèma, en certènas maisons, qu'entènian tapatges tambèn. Moaienan d'anar trobar eth curèr, e don d'anà-lo portà-u cauques souses tà dide missas, o balbhà-u dinèrs, eths tapatges s'arrestavan..." ("Moi, voilà ce que je crois : ce devait être les curés qui étaient à l'origine de cela, pour pouvoir tenir les gens, pour leur faire croire des choses, comprends-tu... Parce que, en ce temps-là, dans certaines maisons, on entendait aussi des bruits. Moyennant d'aller trouver le curé, et d'aller lui porter quelques sous pour dire des messes, où

de lui donner de l'argent, les bruits s'arrêtaient..."). L'attribution aux prêtres, à leurs *tours de passe-passe*, à leur *magie* ("c'étaient des gens instruits"), de la responsabilité de tout le fantastique local est une constante dans la communauté étudiée.

(51) La légitimité de ces extorsions n'a plus à être montrée en linguistique. Par ailleurs, notre intervention est peut-être moins grave qu'il n'y paraît : originaire de la communauté étudiée, nous avons simplement confronté nos souvenirs d'enfants avec ceux de l'informatrice. Après tout, l'ethnologue aussi relève de l'ethnographie.

(52) Nous rejetons *in fine* ce récit, importé à date récente de Salech, et dont nous ne savons pas s'il est implanté dans la communauté étudiée.

(53) cf. p. ex. J. -F. BLADE, *Contes...*, III, p. 305 : très visiblement, les anthropophages pyrénéens y parlent *étranger* (catalan, dit le narrateur ; espagnol, rectifie Bladé).

(54) Du point de vue linguistique, le rôle du bercement n'est d'ailleurs pas à négliger : il constitue un précoce dressage rythmique.

(55) Par exemple, en cas de brûlures, on utilise parfois dans la communauté une application d'eau (ou d'huile) de neige : c'est là *fleur* de la neige mise en bouteille et conservée d'un hiver à l'autre.

(56) Sans aller jusqu'au Marcel AYME des "Contes Perché", citons l'excellent connaisseur que fut J. BAUCOMONT : "la plupart des "enfantines" françaises, qui servent à faire rire ou sourire les bébés, en désignant les parties du visage, les doigts, en faisant sauter un enfant sur les genoux etc. (...) sont d'aimables fantaisies verbales de parents se réjouissant avec leurs bambins" (*Comptines...*, p. 19).

(57) Nous avons pu ainsi observer le cas d'une vieille femme qui, avant d'entrer dans une maison, priait son inséparable chien "d'être poli et honnête". C'est là toutefois un cas limite, qui sans être exactement réprouvé par la communauté, était considéré comme nettement anormal.

(58) Communication personnelle de M. J. -L. FOSSAT. Voir en outre C. BRUNEL, *Recettes Médicales Alchimiques et Astrologiques du XV^e siècle en langue vulgaire des Pyrénées*, §§ 474, 475, etc. (Toulouse, 1956).

(59) La haute silhouette de Hans VAIHINGER et de sa philosophie du als ob, qui se profile dans cette phrase, ne nous dispense peut-être pas de

préciser que nous ne voyons dans cet aréopage qu'une fiction commode. Le lecteur lui substituera toute figure de rhétorique dont l'emploi lui sera plus familier, "inconscient collectif" par exemple.

(60) En ce qui concerne le conte populaire, par exemple, il semble que s'étend, des frontières du Béarn à celles du Couserans, une vaste *terra incognita*. C'est ainsi que P. DELARUE et M. -L. TENEZE, auteurs du monumental catalogue du *Conte Populaire français* (Paris, Tome I : 1957, Tome II : 1964) n'ont pu recenser aucune version en provenance de ces régions deshéritées.

(61) Rappelons qu'il s'agit ici de sons et non toujours de phonèmes :

VOYELLE 2.1. 2.2. 2.3. 2.4. 2.5.a 2.5.b 2.6.A B C D 2.7.

a	9	10	15	13	19	11	11	12	13	9	10
e	5	8	19	1	8	9	3	3	8	7	1
o	0	0	0	1	1	1	3	2	2	1	2
i	1	3	8	4	4	3	2	3	2	1	6
ou	4	8	2	3	4	1	3	1	3	3	1
u	2	3	0	3	0	4	0	0	0	0	1
aou	2	1	1	0	1	1	0	0	0	0	3
ai	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	0

CONSONNE

p	1	1	3	2	7	2	1	1	1	1	0
t/t	6	5	2	3	4	2	2	3	3	2	2
k	1	5	30	6	6	6	3	2	2	2	2
b	2	0	3	0	1	2	7	6	7	5	2
d	0	3	0	1	2	9	1	2	2	1	10
g	5	1	1	3	1	0	1	0	1	1	2
m	0	6	1	2	1	0	0	0	0	0	0

n	1	3	2	1	4	2	1	1	1	2	4
n	1	4	1	5	5	6	2	0	1	1	2
n	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
l	1	2	4	4	4	1	0	0	0	0	6
l	0	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0
f	4	5	7	3	5	4	7	4	5	3	5
r	2	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0
r	5	5	4	2	5	3	5	4	7	5	4
s	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
z	0	0	0	0	1	1	2	0	1	1	1
h	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
-e	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
j	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
v	0	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0
w	0	0	0	2	0	1	1	0	0	0	1

(N.B. : *Quequerequé* été dédoublé en 2.5. a (= partie dite par l'adulte) et 2.5. b (= partie dite par l'enfant) ; les sons du v. 1, qui est facultatif, n'ont pas été décomptés).

(62) Au contraire, les souvenirs liés à l'apprentissage du français, langue seconde, sont restés vifs quant à certains des moyens employés, dont les informateurs ont parfaitement conscience.

(63) On en jugera par ce fait, entre autres, que la musique instrumen-

tale étant apparue tardivement dans la région, il était d'usage que les jeunes gens dansassent autrefois au seul bruit des sabots ou des sabots ou des bâtons dont les vieillards frappent le sol : ce qui suppose, de la part des danseurs comme de la part de l'orchestre, une certaine aisance rythmique.

INFORMATEURS

(64) Il va sans dire que cette formule, jouant sur l'attrait du fruit défendu, incite grandement l'enfant à parler.

Les auteurs des travaux cités ci-dessous sont :

- M. L. ... en 1952 : notes 28, 48.
- M. L. ... en 1910 : S. 2, 3, 7, note 22.
- M. L. ... en 1909 : S. 2, 1, 3, 6.
- M. L. ... en 1893 : 3, 1, 1.
- M. L. ... en 1908 : S. 2, 5, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

que tous ces auteurs ont travaillé sur les manuscrits pour la partie avec laquelle ils ont travaillé sur eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leurs collègues.



INFORMATEURS

Les versions des textes ici rapportés proviennent de :

- Mme Bujan, âgée, en 1968, d'une soixantaine d'années : 2.3.1., 2.8.
M. Gilbert Cazeneuve, né en 1925 : notes 26, 48.
M. Henri Dinguirard, né en 1910 : 2.5., 3.3., note 55.
Mme Marcelle Dinguirard, née en 1909 : 2.5.1., 3.6.
M. Casimir Mothe, né en 1893 : 3.4.1.
Mme Juliette Mothe, née en 1908 : 2.1., 2.2., 2.3., 2.4., 2.5.1., 2.7.,
3.1., 3.1.1., 3.2.5., 3.4, 3.5., 3.5.3., notes 19, 29, 41.
M. Théodore Mothe, né en 1898 : 3.2.1., 3.2.2., 3.2.4.
Mme Adèle Noguès (1890-1968) : 2.6.A.
Mme Ernestine Noguès, née en 1901 : 3.2.3., note 48.
M. Théophile Noguès, né en 1896 : 2.6.B.
M. François Sabi, né en 1932 : note 39.
M. Léopold Saint-Martin, né en 1940 : 2.6.C.
Mlle Marie-Thérèse Saint-Martin, née en 1948 : 2.6.D.
M. Alfred Sentenac, né en 1906 : note 31.
X... : note 44.

Que tous reçoivent ici l'expression de notre gratitude pour la patience avec laquelle ils ont supporté nos enquêtes et pour l'amabilité avec laquelle ils nous ont répondu.

Univ.-Bibliothek
Regensburg

**COLLECTION DES
PUBLICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL**

SERIE A (in-8° raisin)

- T. 1 Actes du Colloque « Jaurès et la Nation ». 1965, 12,00 F (épuisé).
- T. 2 Actes des Journées Internationales d'Etude du Baroque (Montauban 1963). 1965 (épuisé).
- T. 3 The Beggar's Opera (« Pastorale à Newgate ») par John Gay (1728), préface et traduction de V. Dupont. 1967, 13,00 F.
- T. 4 Victor DUPONT. Les Paradis perdus. 1967, 170 p., 12,00 F.
- T. 5 Maurice BORDES. La Réforme municipale du contrôleur général Laverdy et son application (1764-1771). 1967, 351 p., 44,00 F.
- T. 6 M.T. BLANC-ROUQUETTE. La Presse et l'Information à Toulouse des origines à 1789. 1968, 319 p., 38,00 F.
- T. 7 Fernand LAGARDE. John Webster (2 vol.) 1968, 1418 p., 130,00 F.
- T. 8 Michel COMBES. Le concept de concept formel. 1969, 92 p., 14,00 F.
- T. 9 Maurice LEVY. Le Roman « gothique » anglais. 1968, 750 p., 90,00 F.
- T. 10 Laurent DIEUDE. Développement des relations commerciales entre la Nouvelle-Zélande et l'industrie tarnaise. Régions de Castres, Mazamet, Graulhet. 1969, 15,00 F (épuisé).
- T. 11 Julián MARIAS. Idée de la Métaphysique. Traduit de l'espagnol par Alain Guy. Préface d'Henri GOUHIER, membre de l'Institut. 1969, 46 p., 6,00 F.
- T. 12 G. de Salluste du Bartas, La Judit, édition critique avec commentaire par André BAICHE. 1971, 319 p., 49,00 F.
- T. 13 J.M. GABAUDE. Liberté et Raison. Philosophie réflexive de la volonté. 1971, 432 p., 52,00 F.
- T. 14 J.M. GABAUDE. Liberté et Raison. Philosophie compréhensive de la nécessité libératrice. 1972, 348 p., 44,00 F.
- T. 15 René PICHELOUP. Les ecclésiastiques français émigrés ou déportés dans l'Etat Pontifical de 1792 à 1800. 1972, 51,00 F.
- T. 16 Le temps et la mort dans la philosophie contemporaine d'Amérique latine. Ouvrage collectif de l'équipe de recherche associée au C.N.R.S. n° 80. 1971, 211 p., 29,00 F.

SERIE B (in-8° carré)

- T. 1 Roger BRUNET. Les Campagnes toulousaines. 1965, 727 p., 78,00 F.
- T. 2 B. KAYSER et P. DE GAUDEMAR. Dix années d'une génération d'étudiants de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse. 1967, 113 p., 13,50 F.

Pour commandes et renseignements, s'adresser à :
**ASSOCIATION DES PUBLICATIONS
DE L'UNIVERSITE DE TOULOUSE-LE MIRAIL,
4, rue Albert-Lautman, 31-TOULOUSE 01.
C.C.P. TOULOUSE 2.498-45**

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE TOULOUSE

Série A (in-8° raisin)

Actes du Colloque «Jaurès et la Nation». 1965, 12,00 F. (épuisé)

Actes des Journées internationales d'Etude du Baroque (Montauban 1963).
1965, (épuisé).

Le Beggar's Opéra («Pastorale à Newgate») par John Gay (1728), préface
et traduction de V. DUPONT. 1967, 13,00 F.

Director DUPONT. Les Paradis perdus. 1967, 12,00 F.

Maurice BORDES. La Réforme municipale du contrôleur général Laverdy et
son application (1764-1771). 1967, 44,00 F.

T. BLANC-ROUQUETTE. La Presse et l'Information à Toulouse des origines
à 1789. 1958, 38,00 F.

LAGARDE. John Webster (2 vol.) 1968, 130,00 F.

COMBES. Le Concept de concept formel. 1969, 14,00 F.

LEVY. Le Roman «gothique» anglais. 1968, 90,00 F.

DIEUDE. Développement des relations commerciales entre la Nouvelle-Zélande
et l'industrie tarnaise. Régions de Castres, Mazamet, Graulhet.
1969, 15,00 F. (épuisé)

Julian MARIAS. Idée de la Métaphysique. Traduit de l'Espagnol par Alain GUY.
Préface d'Henri GOUTHIER, membre de l'Institut. 1969, 6,00 F.

en janvier 1971

Illustré du Bartas, LA JUDIT, édition critique avec commentaire par A. BAÏCHE.

M. GABAUDE - LIBERTÉ et RAISON - Philosophie réflexive de la volonté.

Série B (in-8° carré)

Georges BRUNET. Les Campagnes toulousaines. 1965, 728 p., 147 fig., 4 cartes
de 16 pl., phot. h.t. 78,00 F.

KAYSER et P. DE GAUDEMAR. Dix années d'une génération d'étudiants de la
Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse. 1967, 133 p., 13,50 F.

Commandes et renseignements, s'adresser à :

ASSOCIATION DES PUBLICATIONS

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE TOULOUSE

11 - rue Lautmann - 31 - TOULOUSE - 01 France - C.C.P. TOULOUSE 2.498.45

SOMMAIRE

		Pages
Jacques LACROIX	Eléments de l'épistémé populaire. Un «cahier de secrets» languedocien.	1
Daniel FABRE	1°- L'Ours ravisseur dans les Mirabilia et les Histoires Naturelles.	51
	2°- Jean de l'Ours, Jean le Fort dans l'image- rie populaire.	68
Jacques LACROIX	Le discours carnavalesque. A propos du «Jut- jòment de Bolegò»	71
André SOUTOU	Les toponymes St-Izaire, St-Igest et St-Chély (Aveyron et Lozère).	117
Jacques ALLIERES	Trois traits morphologiques originaux du gas- con aranais	135
Jean-Pierre COMBE	Une possibilité d'utilisation d'ordinateurs au service de la dialectologie	147

PRIX DE VENTE DE CE NUMÉRO : FRANCE 12 F. - ÉTRANGER 15 F.

IMPRIMÉ PAR LE C. R. D. P. - 3, RUE ROQUELAINE - 31 - TOULOUSE